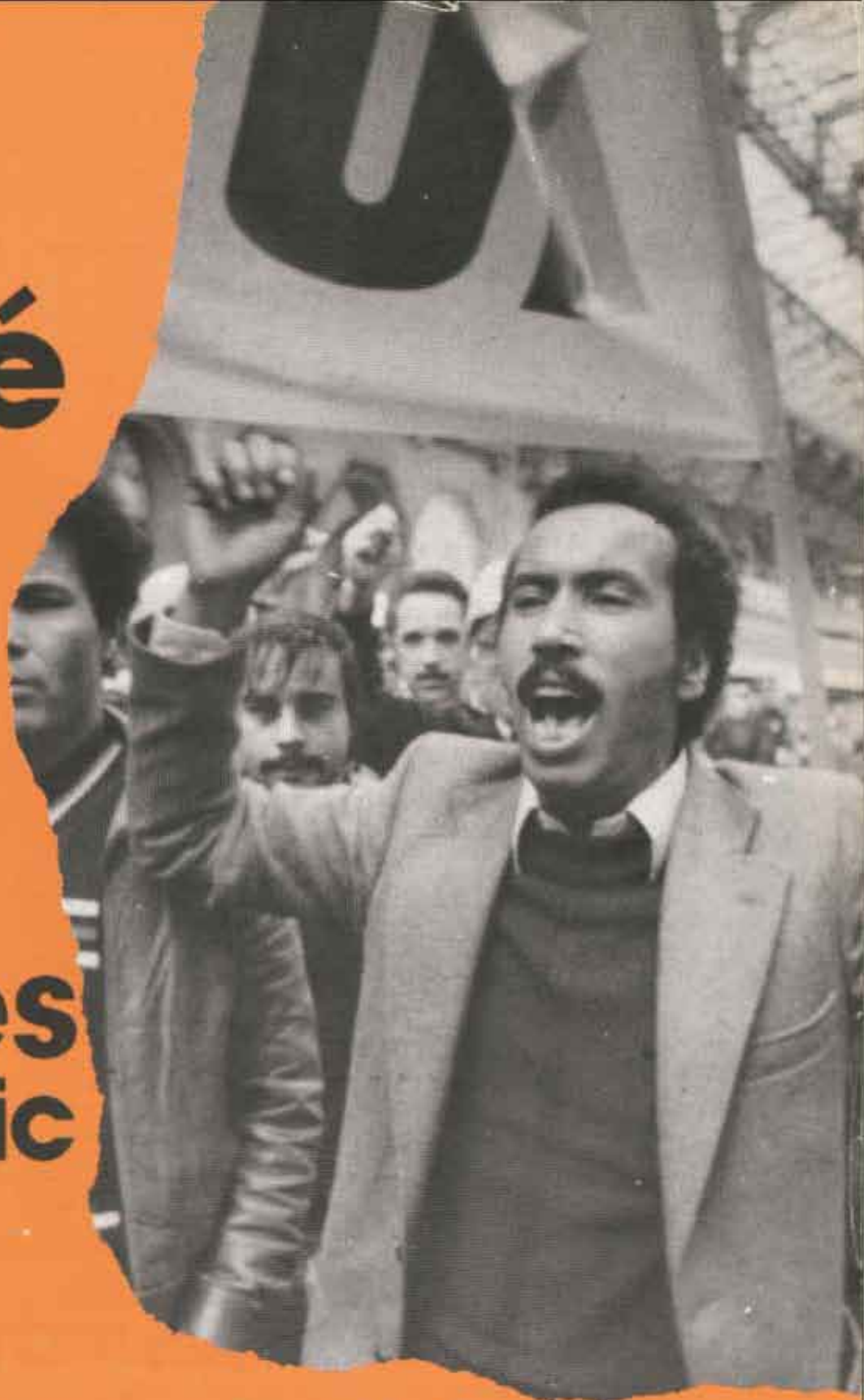


droit et liberté

mensuel du mouvement
contre le racisme et pour
l'amitié entre les peuples
6F nov.-dec. 1980 n° 396



l'après copernic

immigration et chômage



georges rech

- 54, Rue Bonaparte - 75006 PARIS
- 23, Avenue Victor Hugo - 75016 PARIS
- 11, Rue de l'Argenterie - MONTPELLIER
- 15, Cours Vitton - 69006 LYON

- 20, Place d'Armes - LUXEMBOURG
- 711, Madison Avenue - NEW-YORK.10021
- 2070 Crescent - MONTREAL

■ courrier ■

le même venin

Félicitations pour l'issue du procès Fredriksen. Il reste bien des articles et publications à poursuivre de la même manière. A commencer par les textes de « Notre Europe », le journal de l'ex-FANE parus depuis l'inculpation sous diverses signatures. Et en continuant par les autres organes de presse qui distillent le même venin.

Et aussi — pourquoi pas ? — certains articles fort peu équivoques de la « nouvelle » droite.

J. Bacalu
92 Anton

le sursaut

Oui, l'heure est à la vigilance, et on est effaré devant la recrudescence du racisme officiel d'un petit nombre peut-être, mais si agissants et « solidaires » qu'ils en deviennent menaçants.

Oui, ce grand sursaut des manifestations parisiennes — celle du 7 octobre en particulier — montre que les conditions d'un « fascisme généralisé » ne sont pas acquises. Mais il est nécessaire d'être sur ses gardes, car même dans la jeunesse, des idées racistes concernant le travail des immigrés, les Nord-Africains ou Portugais principalement, ont cours chez certains, même sans conscience claire.

L'antisémitisme des événements récents et le sursaut qu'il a provoqué montre que l'antisémitisme est encore une forme « privilégiée » de racisme, que l'Histoire en est si lourde de malheurs qu'il provoque la réprobation universelle des « bien-pensants ».

Merci à notre ami M^r Roland Rappaport pour sa plaidoirie si complète et si lucide, pour son courage à dénoncer les complicités policières et gouvernementales, là où elles existent, pour sa vigilance aussi et sa ténacité à défendre l'innocence face aux fascistes complices.

Il est des périodes où il faut savoir s'engager à nouveau. La nôtre est de celles-là. Et le Mrap et droit et liberté nous le rappellent en ces jours. Nous ne serons pas

absents de ce sursaut de la conscience anti-raciste.

J.C. Antok
38 La Côte-St-André

à marseille

Je suis très motivée par le récent attentat de la rue Copernic à Paris et, tout dernièrement, par ce très regrettable incident survenu à Marseille, qui a coûté la vie à un jeune Français de dix-sept ans d'origine magrébine, Ben Mohamed Laouri, au cours d'un contrôle par des C.R.S.

D'après le préfet, ce serait un accident. Pour ma part, je crois à un acte de racisme, et ce meurtre doit être poursuivi en tant que tel.

Il y a quelques années, à Marseille, j'attendais un taxi devant la gare St-Charles. Il y en avait peu, vu le nombre de voyageurs. Etant la dernière de la file, un Tunisien qui se trouvait avant moi me proposa de partager le sien avec lui. Des policiers m'ont alors fait remarquer que cela « n'était pas prudent » pour moi d'accepter — ce dont je n'ai évidemment pas tenu compte.

J'arrive ensuite à un hôtel. Le fils du patron, prenant ma valise et m'accompagnant à ma chambre, me dit : « Ici, on ne prends pas d'Arabes ». Je lui ai répondu que je ne lui demandais pas l'origine de ses clients.

Au cours d'un voyage en Italie, j'étais avec une jeune femme de Marseille, très gentille, qui a cependant baissé dans mon estime lorsqu'elle m'a dit : « Je rentre chez moi, dire que je vais retrouver encore tous ces Arabes !... »

On ne peut pas généraliser, bien sûr. Ces faits me semblent tout de même significatifs. Je pense à cette pauvre mère de Ben Mohamed Laouri ; je partage son chagrin, sa douleur, cela me fait beaucoup de peine.

Andrée Remiot
Paris 6^e

chaud au cœur

Je suis un travailleur immigré marocain et depuis quelques années j'observe avec intérêt et reconnaissance les activités et

interventions du Mrap en faveur de tous ceux qui sont victimes du racisme et de l'indifférence : Arabes, Juifs, Noirs, Asiatiques, etc.

Je tiens à le féliciter pour la manifestation monstre organisée à Paris après l'odieux attentat de la rue Copernic. Je l'ai regardée à la télévision. Ce jour-là, j'ai eu chaud au cœur et j'ai pleuré, car depuis quelques temps, on massacre, on fouille, on contrôle, on humilie des gens parce qu'étrangers dans un pays qui se veut démocratique, un pays dont j'ai adopté la culture et la littérature, dans l'indifférence générale. J'aimerais que tout le monde, en France, se dresse contre la chasse au faciès dans le métro, les gares, contre le mépris dont souffrent les travailleurs arabes et africains.

Et pourtant au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en Afrique Noire, les Français continuent à être choyés et accueillis conformément à nos mentalités qui sont loin d'être celles de sauvages comme le clament les hordes immondes du racisme.

Un immigré reconnaissant et ému

le Noël des éboueurs

Je lis dans « Le Monde » (8 novembre) un communiqué de la Mairie de Paris invitant la population à refuser toute gratification aux éboueurs qui solliciteraient des étrennes à la fin de l'année.

Je ne crois pas être parano en pensant qu'éboueurs = travailleurs immigrés et fortement colorés. Tous les ans, trois catégories de travailleurs viennent vers Noël demander des étrennes : les postiers, les pompiers et les éboueurs. Il va de soi que les deux premiers sont bien blancs, propres et fonctionnaires et que les derniers n'ont pas du tout « l'air de chez nous ».

Si les gens sont dérangés par ces collectes, pourquoi ne les supprimer qu'aux éboueurs et pas aussi aux facteurs et aux pompiers ?

Refuser des étrennes à ceux qui travaillent le plus dur à nettoyer notre merde à longueur d'année est d'une injustice intolérable.

Quant à la difficulté de les identifier, cela aussi est un faux prétexte. Tout comme les pompiers et les facteurs, ils se présentent eux aussi avec leur petit calendrier de vœux

BANSARD International

S.A. au Capital de 6 200 000 francs Agréée en Douane n° 3829 J.O. du 27.11.77

VOS PROBLEMES : Enlèvement à l'étranger - Transports - Assurances - Formalités douanières - Domiciliations bancaires - Stockage et gestion.

VOS DIFFICULTES : Délais d'acheminement, de dédouanement, de livraison.

CONFIEZ-LES à un « TRANSITAIRE » spécialiste de votre profession

SERVICES : AERIEN - MARITIME - FERROVIAIRE - ROUTIER

RUNGIS Senia 501 - 21, rue des 15 Arpents
94577 Rungis Cedex
Tél. : 687.22.23

ORLY Cidex A 820 94 392 ORLY Aéroport
Tél. : 853.12.34 poste 38.94

ST-OUEN-L'AUMONE 95310

50, rue d'Epluches
Tél. 037.17.80

PARIS 1^{er} 35, avenue de l'Opéra. Tél. : 261.52.26.

ROISSY B.P. 10446 95707 Roissy Aéroport
Tél. : 862.27.20

LYON 69002 - 55, rue Félix-Brun. Tél. : 58.85.31.

appel aux militants

en raison de son
intense activité,
le Mrap
appelle ses militants
à participer au
travail administratif.

à vendre
photocopieuse
Royfax 1500
1000 F

S'adresser au journal

PIERRE LICHOU S.A.

Capital de 2.400.000 F.

10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02
Tél. : 260.33.44 + - Télex : Publi 210311 F
41, rue Paul Chenavard 69001 Lyon
Tél. : 828.96.32 + - Télex : Euro1 330949 F +

Spécialiste de la communication

sous toutes ses formes :

- Publicité de Recrutement
- Publicité Générale
- Agence de Télécommunications

au sommaire

■ enquête ■

l'après copernic p. 7
par marc mangin

un procès pas comme les autres p. 11
par george pau-langevin

■ sur le vif ■

immigration et chômage p. 14
par mario granelli

projet « sécurité et libertés » :
une machine à remonter le temps p. 18
par marc chatel

■ point chaud ■

u.s.a. : peur et colère des
noirs américains p. 21
par robert pac

afrique du sud : l'essai
transformé d'albert ferasse p. 23

■ l'événement ■

le défi de *Différences*, encart p. 25 à 28

■ pleins feux ■

descente aux enfers dewladimir
pozner p. 35
par pierre paraf

stratégie culturelle de
l'antisémitisme
contemporain p. 39
par pierre-andré taguieff

■ action ■

renforcer le poids et l'action
du mrap p. 43
par françois grémy

les états généraux contre
le racisme p. 47

Ce numéro n'est complet qu'accompagné de son encart numéroté de 25 à 28

droit et liberté mensuel

120 rue saint-denis, 75002 paris - téléphone 233 09 57 - c.c.p. 9239-81 paris

directeur de la publication albert lévy

rédacteur en chef jean-louis sagot-duvaux

secrétariat de rédaction marc mangin

jean-pierre barrizien, mireille carrère, delphine deporte, jean-pierre giovenco, philippe jarreau, patrick kamenka, félix lambert, racine maiga, stephane mayreste, robert pac, yves person, théo saint-jean, abdelhak senna, pierre-andré taguieff, yves thoraval, jean-yves treiber, pierre vidal, slimane zéghidour.

abonnements : un an 60 F, soutien 120 F étranger 90 F, publicité au siège du journal.



signé : « Les éboueurs de Paris vous souhaitent, etc. ». Il reste un mois d'ici Noël. Comment faire pour que les éboueurs continuent à frapper aux portes et que les « braves gens » ne leur refusent pas leurs étrennes ?

Rosy PINHAS-DELPUECH
Paris 15^e

ce climat malsain

Depuis longtemps solidaire de tous les combats antiracistes, je n'ai que trop tardé à m'y associer. Je suis bien consciente de la montée du racisme et de l'antisémitisme et je tiens le gouvernement pour une grande part responsable de ce climat malsain. Qui, en effet, encourage les racistes de tout poils en faisant preuve de laxisme envers les groupes néo-nazis et en promulguant des lois xénophobes ? En tant qu'étudiante, j'ai pris part au mouvement réclamant l'abrogation de la circulaire Imbert, trouvant inacceptable que, sur simple critère de race, de nationalité et d'opinion politique, on supprime à des milliers d'étudiants étrangers la possibilité de poursuivre ou d'entreprendre des études en France.

D.P.
78 Maisons-Laffitte

ça suffit !

Un seul Hitler
pour toute l'histoire de l'humanité
ça suffit !

alors
arrêtons le carnage
d'une poignée d'inconscients
de sauvages

car
cette poignée d'inconscients
de sauvages
pourrait grandir et si nous n'y faisons
barrage
et dans ce cloaque maléfique
pourrait naître
un autre Hitler

Non
ça suffit

mes sœurs
mes frères
avec notre cœur
avec notre courage
arrêtons le carnage

n'attendons pas demain
car
demain
commence dès ce matin

Andrée CLAIR
Paris 15^e

■ éditorial ■

le défi de *Différences*

Un événement se prépare, un nouveau mensuel va naître : *Différences*
Trois facteurs se sont conjugués pour y aboutir.

D'abord une nécessité : celle de mettre à la disposition du grand public un organe d'information et de réflexion pour mieux résister à la pression actuelle du racisme, qui dispose, lui, d'importants points d'appui dans les médias.

Ensuite, une possibilité : celle offerte depuis plusieurs mois par des sympathisants du Mrap désireux de contribuer par une aide matérielle et professionnelle au lancement d'une telle publication.

Un espoir enfin : celui de prolonger le profond mouvement qui a suivi Copernic, en lui donnant une expression, une voix.

« *Différences* » : ce titre représente à lui seul un programme. Le racisme, aujourd'hui comme dans l'Histoire, nie l'identité, les droits, l'humanité même de l'Autre, celui qui est différent, homme ou peuple. Le combattre, c'est reconnaître que les hommes, les peuples, sont égaux par delà ce qui les distingue, que chacun apporte à tous l'inaliénable richesse de son originalité, c'est vouloir vivre en commun le présent et l'avenir.

Mais « *Différences* » est aussi un défi. Alors que tant de journaux disparaissent, étouffés par d'énormes puissances financières et idéologiques, alors que tant de forces concourent dans le monde en crise à diviser les gens, à nourrir l'égoïsme et les préjugés, n'est-il pas aventureux de miser ainsi sur un idéal généreux ?

Nul doute qu'en créant « *Différences* », de grands risques sont pris. Tout dépend de ceux à qui il s'adresse : les militants et amis du Mrap, désormais dotés d'un nouveau et efficace moyen d'action ; l'opinion antiraciste consciente, soucieuse d'accroître son poids social ; des foules de lecteurs ouverts aux réalités contemporaines, qu'éclaireront reportages et photos, débats et analyses, sous une forme dynamique et attrayante.

Lisez donc l'encart qui figure au centre du présent journal, et devenez sans tarder un abonné-fondateur de « *Différences* ». Faites en sorte qu'il existe et qu'après le numéro 1, prévu pour mars, il poursuive une longue et féconde carrière. Ce sera un acte d'optimisme réaliste à la fois guidé par la raison et le cœur.

« *Différences* » sera vôtre ou ne sera pas.

Albert LEVY

N.B. « droit et liberté » continuera de paraître dans une formule modifiée, comme expression militante de l'action du Mrap.

SAMAG

Tél. (56) 91.17.18 3 Lignes groupées
TELEX SAMAG 550 568

SOCIÉTÉ ANONYME DE MAGASINAGE D'ADMINISTRATION ET DE GROS

S.A. au capital de 1.000.000 F

165-167 Cours de l'Yser 33000 Bordeaux

S.G.C.

Société de Gestion Commerciale

44, rue Tête d'Or
25, Cours Vitton
69006 LYON - Tél. : (7)889.02.25

HAUTE FIDÉLITÉ - VIDÉO

europ'confort

LES PLUS GRANDES MARQUES
INTERNATIONALES

électronique

87, boulevard Sébastopol
75002 PARIS

Métro : RÉAUMUR - SÉBASTOPOL

de 10 h à 13 heures
et de 14 h à 19 h 30

☎ 236.38.76
☎ 236.27.08

WATOS

Joaillier

3, rue du Casino

DEAUVILLE (CALVADOS)

VANDRAN & CAPERAN

19, rue Semanaz

93310 LE PRE-SAINT-GERVAIS

Tél. : 845.94.22

Fabrique de confection

Ets ELDEKAS

S.A.R.L.

35, Rue du Faubourg Poissonnière

75009 Paris - Tél. : PRO.68.43

Pharmacie ANIEL

2, rue de la Collerie

57600 FORBACH

Tél. : 85.11.96

■ enquête ■

attentats

l'après copernic

La France s'est émue après l'odieux attentat de la rue Copernic, le 3 octobre dernier. La population a, par centaines de milliers, foulé les pavés des villes pour protester contre l'impunité dont bénéficient les groupes fascistes et demander que des mesures efficaces soient prises pour les mettre hors d'état de nuire. Après le choc, arrive le temps des explications. Alors que les parlementaires s'affrontent, l'enquête piétine... et pendant ce temps là, les menaces, les agressions, les attentats continuent.

Les manifestations sont à peine dispersées que déjà, profanateurs et semeurs de terreur reprennent du service.

La liste des agressions et des attentats s'allonge comme si rien de grave ne s'était passé. Elle devient trop longue pour attribuer ces agressions aux délires de quelques individus isolés voulant créer, sans raisons politiques, un climat de violence. L'attentat de la rue Copernic a fait taire (pour combien de temps?) les Dupont-Lajoie, et c'est bien du côté des organisations fascistes structurées, soutenues pour certaines par des pays étrangers, qu'il faut rechercher les coupables du climat de terreur qui s'installe chaque jour un peu plus dans l'Hexagone, atteignant indifféremment les juifs, les arabes, les travailleurs immigrés, ... (1)

La même volonté anime-t-elle les pouvoirs publics et les manifestants antifascistes de voir disparaître la peste brune qui gangrène petit à petit notre société?

Interpellé très fréquemment par les parlementaires, sur la montée du nazisme et la recrudescence des actes racistes, le gouvernement, lorsqu'il ne fait pas la sourde oreille, a trop longtemps prétendu « ne pas avoir connaissance » des activités fascistes en France.

Parrallèlement, comment interpréter le fait qu'une enquête disciplinaire ait été ouverte contre M Paul Guégen, secrétaire du syndicat C.G.T. des P.T.T. du Nord-Finistère, pour avoir pris la parole devant le personnel afin de condamner les attentats fascistes et demander une minute de silence à la mémoire des victimes de la rue Copernic? Comment interpréter aussi, le fait qu'une journée de salaire ait été retirée aux enseignants du collège Delalande, à Athis Mons (91), ayant cessé le travail une heure, le 7 octobre, pour se rendre à la manifestation?

La condamnation de Fredricksen à dix huit mois de prison dont douze avec sursis aurait été de nature à rassurer les antiracistes, si elle avait été accompagnée d'une véritable action de lutte contre le fascisme et le terrorisme. Mais les quelques fascistes arrêtés au cours des dernières semaines n'ont-ils pas été immédiatement relâchés sans être inquiétés? Malgré les éléments en leur possession, les pouvoirs publics ont-ils pris les dispositions nécessaires pour surveiller les activités des individus connus pour leurs activités terroristes? Les déclarations et les actes dansent sur des mélodies différentes, à tel point qu'on

ne sait plus très bien sur quel pied retomber!

la france n'accepte pas le racisme

Au Parlement, entre deux envolées lyriques, quelques questions graves ont été posées aux ministres, malheureusement restées sans réponses.

Mise à part la confession de Roger Chénaut: « Oui, il existe un racisme latent, (...) nous n'avons peut-être pas prêté suffisamment attention à certains actes, à certains comportements, à certains propos », les déclarations des parlementaires de la Majorité ne manquent pas de surprendre, voire, pour certaines, de scandaliser.

« C'est Mozart qu'on a assassiné », s'était exclamé Lionel Stoléru au lendemain de l'attentat. C'est dans ce style que de nombreux parlementaires ont commentés « l'Affaire Copernic ». Ainsi M. Barre s'efforçant d'effacer un malheureux lapsus (« Un attentat qui visait des israelites se rendant à la synagogue et qui a frappé des Français innocents ») insiste, parlant des victimes de la deuxième guerre mondiale sur les « longs cortèges de ces hommes, ces femmes, ces enfants qui, par milliers, ont disparu dans la nuit et le brouillard ». M. Claude Labbé s'étonne (étonnant) que les événements du 3 octobre aient pu avoir lieu: « Nous avons la chance extraordinaire de vivre dans un pays, sur un sol, sur une terre où la sémence de l'intolérance ne pousse pas naturellement. Terre de mesure, d'accueil, de tolérance, la France n'accepte pas naturellement l'idée de ségrégation ». S'il est vrai que le peuple français s'oppose au racisme - il l'a montré dans les manifestations - cette tradition est entachée par l'impunité dont jouissent les groupes fascistes et racistes.



Christian Bonnet: « Il n'y a pas de fascistes dans la police ».

Quand aux causes du malheur de tant de familles, celles des victimes de la rue Copernic, tout comme celles des victimes directes du racisme et du fascisme, elles ne sont pas clairement dénoncées. Les causes, on les cherche pour l'instant du côté de Chypre, des Arabes, de l'O.L.P., du K.G.B., voire, pour M. Poniatowski, d'Israël. S'il est vrai que certains groupes

Photo Elie Kagan

sont aidés de l'étranger, cela ne sauraient suffire à épuiser la question. La piste chypriote, entourée d'un maximum de publicité, n'avait-elle pas pour but de rassurer une majorité silencieuse et porter la suspicion sur les populations étrangères (déjà responsables du chômage, du déficit de la Sécurité Sociale... et maintenant du racisme)?

les calculs de m. bonnet

« L'affreux attentat de la rue Copernic a donné à certains l'occasion de tenter d'atteindre la police par des affirmations gratuites et des insinuations perfides ». C'est ainsi que M Bonnet, qualifiait le 8 octobre à l'Assemblée Nationale, l'aide apportée à l'enquête par des syndicats de policiers, ce à quoi M. Barre ajoutait, le même jour au Sénat : « Ces allégations sont diffamatoires et scandaleuses ».

Pourtant, bien que l'appartenance de Durand à la F.A.N.E. soit connue, M Bonnet affirmait, dans une interview accordée à France Soir, (13/10/80) : « La police dispose d'un document saisi dans les locaux de la F.A.N.E., qui compte, sur quatre feuillets, cent cinquante deux noms. Selon les premières vérifications effectuées, aucun policier n'y figure ». Le lendemain au Sénat, le ministre de l'Intérieur reconnaît que dix-huit policiers sont membres de groupes fascistes : « Sur 3400 noms trouvés à l'occasion des perquisitions effectuées dans les milieux d'extrême-droite, tant à Paris qu'en province, il apparaît, au total, que vingt-et-un sont ceux de fonctionnaires de police. Si je défalque de ce dernier chiffre trois inspecteurs dont je suis d'ores et déjà sûr qu'ils avaient été officiellement chargés d'une mission par leur hiérarchie, ce sont au total, dix-huit fonctionnaires dont les noms figuraient sur des documents, des

listes ou des agendas ».

Pourtant, les fonctionnaires de police qui dénoncent l'infiltration d'éléments fascistes dans la police maintiennent leurs accusations. Dans le numéro du 31 octobre de « L'Unité Syndicale », le journal du S.G.P. (Syndicat Général de la Police), les syndicalistes reprennent à leur compte les propos tenus par José Deltorm : « Sur une liste de cent cinquante noms des membres de l'ex-F.A.N.E., à ma grande honte, 1 sur 5 sont des policiers ».

Des faits révélés ces derniers jours, confirment par ailleurs que la lutte contre le racisme ne préoccupe guère les responsables de la police.

Ainsi, n'a-t-on pas appris que le commissaire Delfosse qui avait fait boire un Ghanéen dans une écuelle de chien après l'avoir torturé pendant près d'une heure, vient d'être nommé divisionnaire à Aulnay-sous-Bois ? Un brigadier dont le nom n'a pas été rendu public est l'objet d'une enquête, suite aux persécutions dont il est l'auteur envers une commerçante juive à Paris. Le brigadier Metenier, reconnu coupable de violence contre des Français musulman vient d'être condamné à Lyon ainsi que son compagnon Michel Decarpentrie, célèbre lui pour sa phrase « Il n'y a pas de 14 juillet pour les Arabes ».

Parmi les récentes « bavures » il en est encore une qui retient l'attention dans le domaine du racisme : le meurtre par un C.R.S. d'un jeune Marocain à Marseille, qui a suscité une vive émotion.

plainte contre les policiers

Aux accusations des syndicalistes est venu se joindre le témoignage de Gérard Monate, ancien président de la Fédération Autonome des Syndicats de police

qui dénonce « l'esprit fascisant de la police ».

Ainsi, en guise d'enquête, les pouvoirs publics poursuivent en Justice ceux qui apportaient leur contribution à la justice et la liberté. M Bonnet nous avait laissé croire à une autre orientation de l'enquête lorsqu'il disait, le 8 octobre à l'Assemblée Nationale « Les assassins seront poursuivis sans relâche, j'en donne l'assurance à la représentation nationale (...) Les services chargés de l'enquête conduisent leurs investigations avec une diligence et un dévouement exemplaire ». Pourtant, à l'heure où nous écrivons ces lignes, aucun fasciste n'est sous les verrous et les attentats se multiplient.

police et justice accusent

« L'attentat était prévu et prévisible » (les syndicats de police). Le 23 septembre, dans un communiqué, le syndicat Général de la Police demandait la création d'une commission d'enquête parlementaire, afin de faire toute la lumière sur les attentats. Dans son communiqué, le S.G.P. rappelle « Qu'aucune poursuite administrative, malgré ses nombreuses interventions auprès des hauts responsables de la police, n'a été engagée à l'encontre de ceux qui diffusent ou laissent diffuser une idéologie raciste et fasciste dans certains services de police ».

D'un autre côté, le rappel à l'ordre et les demandes d'explications adressés par le juge Joly, au commissaire Leclerc accroissent les interrogations. Dans sa lettre, le juge Joly s'étonne « d'apprendre que, le jour même de mon départ en vacances, soit le 1^{er} juillet, une série d'interpellations et de perquisitions avaient été opérées portant sur un nombre très restreint de militants des groupuscules néo-nazis concernés. Conduite dans de telles conditions, cette opération ne pouvait qu'être vouée à l'échec. De plus, je viens d'apprendre que la mise sous écoute des lignes téléphoniques de Fredricksen et Malliarakis n'a pas été réalisée, que la saisie des fichiers de ces mouvements n'a été opérée, qu'il n'a pas été procédé à perquisition au siège de la librairie gérée par Malliarakis. En outre, les treize individus interpellés l'ont été le lendemain d'une perquisition, entièrement négative, effectuée le 30 juin au siège de la F.A.N.E. et dont il ne m'avait pas été rendu compte. Enfin, et plus grave encore, par la presse, il a été révélé qu'un fonctionnaire de police nommé Durand, figurait au nombre des militants, sinon des dirigeants les plus actifs de la F.A.N.E. sans que cette particularité ait jamais été portée à ma connaissance. J'observe que Durand n'a pas été interpellé lors de vos opérations du 1^{er} juillet... ».

Heureusement, la radio est venue au secours du commissaire et de ses supérieurs en annonçant que, si une perquisition précipitée avait eu lieu au siège de la F.A.N.E., ce serait... par crainte que le M.r.a.p. n'interviennne lui-même dans les



La jeunesse s'est mobilisée contre le racisme : ici, au lycée Charlemagne à Paris.

locaux du groupe fasciste et ne s'empare des documents qui s'y trouvaient.

questions pour une enquête

Mais, plus grave sont les accusations portées par certains parlementaires auxquels, hélas, aucune réponse n'a été apportée. M Maxime Kalinsky, député, demande par exemple : « N'est-il pas exact, Monsieur le Secrétaire d'Etat, qu'un recrutement de policiers est organisé à partir des milieux fascistes et en particulier à la Faculté de Droit de la rue d'Assas ? N'est-il pas exact que certains dossiers sont systématiquement expurgés des pièces compromettantes qui concernent tant des policiers que des activistes fichés aux Renseignements Généraux. Est-il vrai que certaines fiches des Renseignements Généraux portent à côté du nom de la personne la mention « juif » ou « de race noire » ? N'est-il pas exact que dans les enquêtes de police sur les activités nazies, des faits connus des services du ministère de l'Intérieur ne sont souvent pas communiqués aux autorités judiciaires, comme la loi en fait pourtant obligation ? »

Ces graves questions ne cessent de tourmenter les victimes des agressions et attentats, mais aussi tous ceux qui restent attachés aux libertés. Souhaitons que l'enquête en cours y apporte des réponses.

Marc MANGIN

(1) Voir ci-dessous.

à chaque jour ses violences

4 octobre :

Un incendie d'origine criminelle ravage le restaurant d'un commerçant juif à Nice.

La synagogue de Saint-Dié (Vosges) est recouverte de graffiti antisémites et de croix gammées (signé F.A.N.E.).

5 octobre :

Agression contre un étudiant marocain de confession juive dans le train entre Paris et Enghien.

6 octobre :

A Nice une grenade est lancée sur les manifestants protestant contre l'attentat de la rue Copernic.

Dans la nuit du 6 au 7, une dizaine d'attentats ont lieu à Montpellier au domicile ou au lieu de travail de personnes d'origine juive.

7 octobre :

A Marseille, une commerçante juive découvre une bombe dans son bar. La mèche s'était éteinte.

Incendie criminel dans les locaux du P.C.F. à Ivry et Vitry. Les élus communistes reçoivent des menaces.

8 octobre :

Un incendie criminel est allumé dans les locaux de Trigano Electronic, revendiqué par un commando « Ordre Noir ».

A Romilly-sur-Seine, la vitrine d'un commerçant juif est brisée, sa façade recouverte d'inscriptions antisémites signées F.A.N.E. Les auteurs, dont un mineur, sont arrêtés.

A Nice, l'appartement d'un commerçant juif qui avait déjà reçu des menaces, est mis à sac par un groupe se réclamant de la F.A.N.E.

15 octobre :

Agression contre un étudiant juif au Centre universitaire Tol-

biac à Paris.

18 octobre :

Agression chez le député J.P. Pierre-Bloch ; le C.R.S. en faction devant l'appartement est blessé.

20 octobre :

Une bombe est découverte à la Bourse de Paris.

28 octobre :

Agression antisémite à Marseille contre deux lycéens juifs à la sortie de leur école.

30 octobre :

Explosion d'origine criminelle du véhicule d'un docteur de confession juive à Montrouge dans les Hauts-de-Seine.

31 octobre :

A l'Institut d'Etudes politiques de Paris, un étudiant juif, protestant contre une distribution de tracts du « Fer de lance solidaire », organisation fasciste, est agressé.

4 novembre :

Coups de feu, vers seize heures, contre une école israélite, 25, rue Riquet à Paris.

5 novembre :

Attentat au cinéma le « Gay vidéo-club » pendant la projection du film « Christopher street Blues ».

11 novembre :

Un incendie d'origine criminelle est allumé au siège de la section du XII^e arrondissement de Paris du P.C.F.

15 novembre :

Cocktail molotov contre le foyer de travailleurs immigrés, 63, rue du Chevalet à Paris.

14 novembre :

Alain Krivine, dirigeant de la L.C.R. reçoit des menaces antisémites.

Mobilisation contre le racisme dans toute la France : ici à Montpellier après l'attentat rue Copernic.



CONFECTION POUR DAMES

GRANDE SPÉCIALITÉ DE JUPES

Claudette

47, RUE RÉAUMUR, 47
75003 PARIS

C. C. P. PARIS 8836-40

Métro : RÉAUMUR-SEBASTOPOL

TÉLÉPH. : 272.19.58

Tal

prêt-à-porter

17, rue d'Enghien - 75010 PARIS
☎ 824 52.27

laurent pascal

97 rue de sèvres paris 6^e



chemisier habilleur

tél. : 222-68-42

r. c. seine 64 b 3993

S. A. R. L. AU CAPITAL DE 100.000 F

Impzimezie

TYPO LITHO OFFSET

AZOUZ & C^{IE}

48, rue de l'Ourcq

75019 PARIS

Tél : 202-73-11

TRAVAUX COMMERCIAUX
ADMINISTRATIFS
TOUTES FOURNITURES
POUR BUREAUX

ASCOT

SARL au capital de 40.000 F.

23, rue Etienne Marcel 75001 Paris

☎ 236.37.80

Magasin de vente : Passage du Caire 75002 Paris ☎ 508.59.32

Maisons recommandées

TELE-SIMART

43, rue Simart - 75018 Paris

WITLO

20, rue d'Athènes 75009 Paris

LASSO

68, rue de Turbigo 75003 Paris

Ets PEREL

8, rue de la Michodière 75002 Paris

SIM

74, Faubourg du Temple 75003 Paris



TURENNE HABILLEMENT

Capital 200.000 Frs

71, Rue de Turenne

75003 Paris

Tél. : 887.92.84

■ enquête ■

un procès pas comme les autres

Le führer de la FANE, Marc Fredricksen, a fait appel du jugement prononcé contre lui par la 17^e Chambre correctionnelle de Paris, le condamnant à dix-huit mois de prison dont douze avec sursis.

Le jugement, d'une cinquantaine de pages, établit les délits pour lesquels Fredricksen était poursuivi : « provocation à la haine raciale, diffamation raciale et apologie de crimes de guerre et de collaboration avec l'ennemi ». Poursuivi seul, Fredricksen est le seul condamné du procès visant les écrits de « Notre Europe » de septembre 1979 à juin 1980.

Ce procès fera néanmoins jurisprudence puisque c'est la première fois qu'une peine de prison ferme en matière de presse est infligée en vertu de la loi antiraciste de 1972. Cette condamnation, si elle est confirmée par la Cour d'appel, aura pour effet de priver un des chefs de file du nazisme français de ses droits civiques. Cela posera des problèmes à Fredricksen qui a manifesté son intention de se présenter aux prochaines élections présidentielles.

En attendant le verdict de la Cour d'Appel, Fredricksen devra, à nouveau, rendre des comptes à la justice, puisque à la suite de l'intervention du Mrap, le Parquet du tribunal de Paris a ouvert une nouvelle information judiciaire contre le directeur de « Notre Europe ».

Poursuivi une nouvelle fois en vertu de la loi du 1^{er} juillet 1972, Fredricksen devra répondre d'incitations à la haine raciale, apologie de crimes de guerre et de collaboration avec l'ennemi et d'attentats par explosifs. Le procès prendra en compte les numéros de « Notre Europe » de août, septembre et octobre 1980.

Entre temps, le 12 octobre, Marc Fredricksen a été victime de ses propres méthodes. Alors qu'il projetait une « marche de santé » en forêt de Rambouillet, le leader fasciste et ses sbires ont été agressés par un commando se réclamant d'une « Résistance juive ». Le responsable de la FANE a dû être hospitalisé, ainsi que son ami Frédéric Vicher. Ce dernier a d'ailleurs été placé en garde à vue, ainsi que Philippe Cabasud, tous deux membres de la FANE, dans le cadre de l'enquête sur l'attentat de la rue Copernic.

Vicher n'est d'ailleurs pas un inconnu, surtout dans le Vaucluse où, dans la nuit du 11 au 12 avril (à Bollène), sa voiture a véhiculé un groupe d'extrême droite venu coler des affiches racistes et barbouiller les murs de graffiti.

L'analyse de M^e George Pau-Langevin, vice-présidente du Mrap, complète la plaidoirie de M^e Roland Rappaport publiée dans le précédent numéro de « droit et liberté ».

L'émotion née devant les attentats que la FANE a marqués de son empreinte et l'inquiétude devant l'instauration d'un ordre noir, ont fait passer au second plan dans l'actualité les délits de presse imputés à cette association, dont il n'est pas inintéressant pourtant d'examiner l'idéologie, tant on a du mal à croire avant de l'avoir lu qu'on puisse aujourd'hui encore professer de telles abominations.

Fredricksen était en effet poursuivi de-

vant le Tribunal Correctionnel de Paris pour « apologie de crimes ou délits, diffamation raciale, ou provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale », les poursuites visant tous les numéros de « Notre Europe » qui ont paru de septembre 1979 à juin 1980.

Le Tribunal a classé les textes incriminés en fonction des trois grands chefs de prévention, contribuant ainsi à la définition jurisprudentielle de ces délits.

**l'histoire selon
« notre europe »**

La première série d'affirmations tombait sous le coup de la diffamation raciale. Selon « Notre Europe » en effet, la Révolution et la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 ont permis aux Juifs d'accéder à des professions jusque là interdites pour eux, et de là sont parties toutes les convulsions politiques qui ont agité l'Europe ultérieurement.

De numéro en numéro, le journal s'évertue à démontrer la fausseté du mythe des chambres à gaz. « Les camps de la mort ne sont qu'une invention de la propagande sioniste, un épisode repensé par les scénaristes hollywoodiens » pour le plus grand profit financier évidemment de la communauté juive.

C'est également pour avoir été payé par les sionistes que Jess Owens a expliqué par des motifs raciaux le refus d'Hitler de lui serrer la main en 1936, après sa victoire aux Jeux Olympiques.

Le Tribunal a bien admis qu'il s'agissait d'imputations de faits précis de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération de la communauté juive et par suite de diffamation raciale.

**l'holocauste selon
« notre europe »**

Il est toute une série d'allégations également empreinte de la même haine obsessionnelle à l'égard des juifs, et qui étaient poursuivies en tant que provocation à la discrimination, à la haine, à la violence raciale.

Simone Weil est violemment prise à partie dans divers numéros pour avoir prôné la légalisation de l'avortement. Elle est accusée en cela, non seulement de creuser le déficit de la sécurité sociale, mais surtout d'organiser « l'holocauste des bébés goim ».

Son élection à la Présidence du Parlement Européen « est une insulte à toutes les femmes d'Europe comme s'il ne s'était pas trouvé une femme plus digne pour occuper ce poste et de souche aryenne ». Son action s'inscrit dans le cadre des « menées sionistes pour affaiblir génétiquement l'occident ».

Le sionisme est inlassablement dénoncé dans les colonnes de « Notre Europe » et chargé de tous les péchés du monde.

« J'accuse les sionistes de constituer une secte criminelle.

« J'accuse le sionisme d'être intrinsèquement pervers.

« J'accuse le sionisme de porter les germes de la décadence de l'occident, d'être le pire ennemi de nos peuples... »

« Lorsque les groupes de pression israélite s'estiment menacés dans leurs

LE MEUBLE 148

ROGER VOUCLAIRE

*L'armoire
universelle*

AMEUBLEMENT
DÉCORATION

148, AVENUE EMILE-ZOLA

75015 PARIS

575-25-06 - 575-23-20

PALTEX

30, rue des Infirmières
84000 AVIGNON



JERSEY SPRINT

créations de tissus maille
haute nouveauté

12, rue d'Uzès, 75002 PARIS

233 48 80
508 05 94



figuas

PRÊT A PORTER

118, rue réaumur, 75002 paris

☎ 508.10.43 & 508.46.24

M. IFKER

FOURNITURES DENTAIRES

770-86-92
523-11-41

24, RUE DES PETITES-ÉCURIES
75010 PARIS

**Société Parisienne
de Boutons
S.P.B.**

42/44 rue de Cléry
75002 Paris - Tél. 233.36.12

imprimerie
raymond weill

spécialiste de la liasse et du carnet
(duplication par carbones
ou papiers autocopiants).

imprimés commerciaux,
administratifs, comptables,
mécano-comptables.

impressions publicitaires.

117, RUE DES PYRÉNÉES
75020 PARIS
☎ 371 28-00

MAISON FONDÉE EN 1920

*privileges, ils n'hésitent pas à provoquer
une guerre mondiale ».*

C'est ainsi, selon **Notre Europe**, que la guerre de 14/18 a eu pour résultat la déclaration Balfour et l'installation d'un foyer national juif en Palestine.

La guerre de 39/45 a permis la création d'un état d'Israël indépendant.

La 3^e guerre mondiale aura pour but de mettre Israël en possession des puits de pétrole arabes.

« Partout dans le monde occidental, c'est la pègre sioniste qui mène le bal de la haine et de la guerre ».

Il est incontestable que dans les textes de **Notre Europe** le sionisme est utilisé pour camoufler un antisémitisme virulent, le sionisme étant chargé de tous les maux généralement attribués aux Juifs par les antisémites.

**négre ou juif, la
même haine**

Concernant les autres races, **Notre Europe** évidemment marque le même mépris tant pour les « négros » que pour les autres, et marque son opposition au sport multi-racial : l'équipe de France : « En France Bantous ou Canaques, Juifs ou Berbères sont décrétés athlètes français au seul vu de leur « carte d'identité ». Noah et Marius Trésor qui ne sont ni « Celtes » ni « Francs », se voient dénier le droit de faire partie de l'équipe de France.

Tous ces textes constituent bien selon le Tribunal des provocations à la discrimination, à la haine et à la violence raciales.

La troisième catégorie de textes est constituée par des apologies de crimes et de meurtres.

On voit notamment relater avec sympathie des attentats terroristes comme ceux qui ont visé Cacheux ou à l'extérieur des frontières d'une « sympathique union guerrière blanche » qui se donne pour rôle l'élimination physique des marxistes.

Notre Europe évoque avec amusement les manifestations organisées par « les négres de Toronto » après la mort d'un des leurs, « légitimement descendu par un policier après un crime quelconque ».

Relève également de l'apologie du crime la vente d'un opéra rock Derr Führer constituant « un grand pas en avant vers la décrispation de certains sujets », ou encore la vente du livre de Rahn « Croisade contre le Graal » réhabilitant les idées de camarades assassinés.

De même, tous les textes évoquant l'emprisonnement injuste de Rudolph Hess et de nombreux autres criminels de guerre ou collaborateurs.

En justifiant les actes accomplis au nom des idéologies fascistes et nationales socialistes, en glorifiant les chefs de l'Allemagne hitlérienne et en défendant les auteurs d'actes de violence à travers le monde, la **FANE**, estime le Tribunal, s'est bien livrée dans son journal à l'apologie d'un crime.

**une condamnation
exemplaire**

Il est certain que les textes en eux-mêmes sont d'une telle exagération et d'une telle violence qu'une condamnation particulièrement lourde pouvait parfaitement s'expliquer en dehors de tout contexte.

Celle-ci est effectivement exemplaire dans le cadre de la loi de 72, puisque Fredricksen est condamné à 18 mois d'emprisonnement, dont 12 avec sursis.

Les parties civiles, dont le **Mrap**, se voient allouer chacune 6 000 F. à titre de dommages-intérêts.

Le Parquet avait semblé marquer un instant d'hésitation puisque après cette condamnation les numéros ultérieurs de la **FANE** n'avaient pas été poursuivis, bien que le ton soit demeuré le même, malgré l'interdiction ayant frappé le mouvement.

Depuis l'entrevue accordée au **Mrap** par le Ministère de la Justice, les poursuites ont repris et peut-être l'information actuellement ouverte permettra-t-elle d'amener d'autres que Fredricksen à s'expliquer sur les articles dont ils sont les auteurs.

Souhaitons surtout que, même pour des raisons stratégiques, les néo-nazis français montrent un peu plus de décence dans leurs propos.

George PAU-LANGEVIN

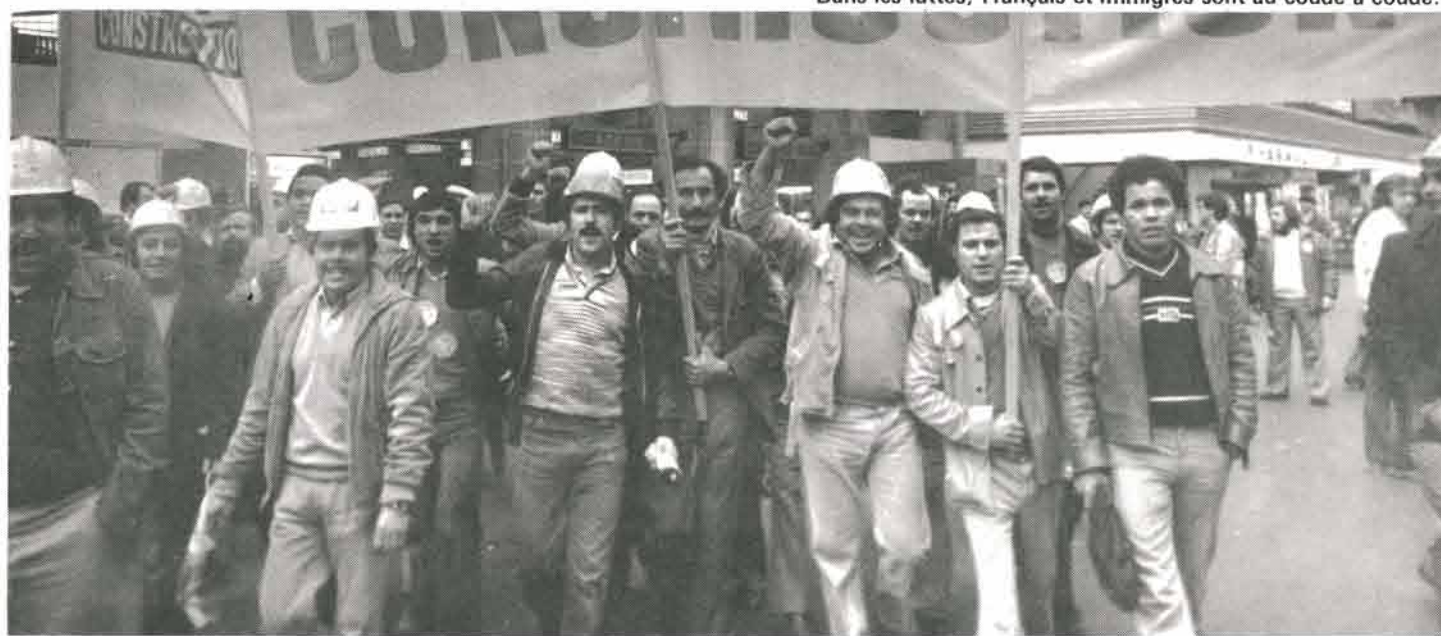
Fredricksen et ses hommes de main à la sortie du tribunal.



droit et liberté ■ n°396 ■ novembre-décembre 1980

immigration et chômage

Six ans après l'arrêt « total » de l'immigration, le nombre de chômeurs s'est multiplié par quatre. Pour la simple année 1979, il a progressé de 6,7 % et les perspectives du VIII^e Plan à l'horizon 1985 le fixent entre 2,2 et 2,5 millions. Il est évident que les phénomènes immigration et chômage évoluent séparément sans jamais se recouvrir. On ne peut donc mettre, sous aucun prétexte, un signe d'égalité entre eux.



Dans les luttes, Français et immigrés sont au coude à coude.

Photo Elie Kagan

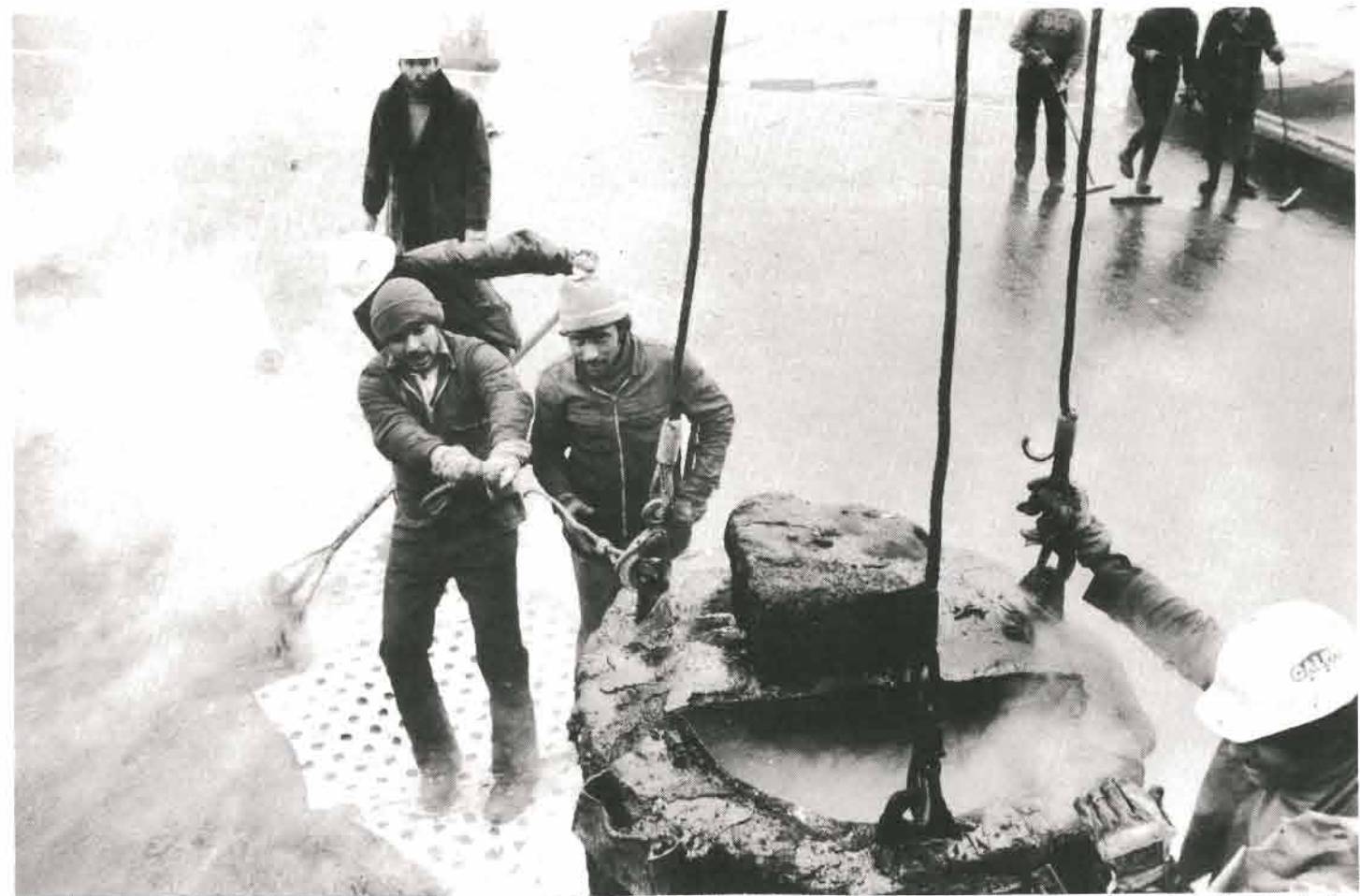
Rien de changé, pourtant, dans la volonté du pouvoir et du patronat de présenter les immigrés comme responsables du chômage. Au contraire. Après l'adoption par le Parlement, en décembre 1979 de la loi Barre-Bonnet, sur l'entrée et le séjour des étrangers en France, c'est la circulaire Stoléro du 10 juin 1980, reprenant le projet de loi du même ministre, soumettant le séjour des étrangers à la situation de l'emploi, qui régit la délivrance des cartes de travail donnant droit au séjour.

Cette circulaire alimente à son tour la campagne diffamatoire voulant accrédi-ter l'idée que la présence des travailleurs étrangers est la cause des problèmes de la société en crise.

Ne pouvant réfuter sérieusement le rapport interministériel de M. Le Pors, le gouvernement appuie ses récentes déclarations sur une enquête douteuse, réalisée par l'O.N.I. (Office National de l'Immigration), voulant montrer que la libération d'emplois occupés par les immigrés diminuerait le chômage. Ainsi, sur un contingent de 2329 emplois libérés par les immigrés, 31,4 % seraient pourvus par des travailleurs français, 28,7 % par des immigrés et 32,1 % seraient purement et simplement supprimés. Mais on a laissé d'autres départs à l'écart de la statistique, ce qui fausse tout...

diminuer le nombre d'immigrés... et le nombre d'emplois

Cette enquête, analysée par Anicet Le Pors dans *droit et liberté* de septembre 1980, permet de voir que contrairement à ce que prétend M. Stoléro, le départ des immigrés ne permettra pas de diminuer le nombre des chômeurs, mais plutôt de



Les travaux les plus pénibles, les plus dangereux, les plus mal payés sont pour les immigrés.

supprimer un certain nombre de postes, ce qui conduit, à court terme, à la liquidation totale de certains secteurs de l'industrie.

Les exemples qui confirment cette analyse ne manquent pas. L'industrie textile qui s'est séparée de ses travailleurs immigrés a procédé au licenciement des autres travailleurs et à la fermeture de filatures et teintureries, que ce soit dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais ou de la Somme.

225 000 immigrés en moins c'est 385 000 emplois en moins

L'industrie métallurgique a suivi le même chemin. Le départ des immigrés des bassins miniers de l'Est de la France a entraîné la fermeture des usines. Des chiffres plus précis avaient été donnés au Sénat au cours de la séance du 18 octobre 1979, pendant la discussion sur le projet de loi Barre-Bonnet. Ainsi apprenait-on, on compte 75 000 immigrés de moins dans le bâtiment, mais également 20 000

Français de moins. Dans l'industrie, alors que le nombre des immigrés diminuait de 150 000, celui des Français baissait de 140 000. Bâtiment et industrie ont donc vu leur nombre de travailleurs immigrés baisser de 225 000 unités. Cela a-t-il donné du travail à 225 000 Français ? Non, mais 160 000 Français ont perdu leur travail. Soit une perte de 385 000 emplois.

Aujourd'hui encore, un exemple nous ramène à cette triste conclusion : les Houillères de Lorraine. Il n'est plus nécessaire de prouver que le ralentissement de la production a été stoppé à la suite de l'augmentation du pétrole en 1974. A cette époque, les licenciements allaient bon train en Lorraine. Malgré l'arrêt de l'immigration, on fit venir des Marocains pour arracher le charbon de la terre, juste le temps nécessaire pour trouver une solution à la montée du prix du carburant.

rotation ou expulsion ?

Aujourd'hui, les propos de M. Stoléro : « S'ils veulent partir, nous ne les retiendrons pas », ne veut pas dire : « S'ils partent, les Français de cette région, durement touchée par la crise, prendront leur

place ». Non, cela veut dire : « Plus vite ils partiront, plus vite les mines fermeront ». Et plus vite les mines fermeront, plus vite les capitaux pourront être investis à l'étranger, dans des secteurs rentables, employant des travailleurs à un taux plus faible qu'en France. C'est donc d'autres secteurs qui seront touchés.

En fait, ce n'est pas les immigrés qui sont responsables de la crise, mais la crise qui est responsable de la campagne haineuse dirigée contre eux. La présence des immigrés reste nécessaire aux maîtres de l'économie. L'immigration permet de maintenir des conditions de travail inférieures dans certains secteurs, pour un salaire misérable.

L'élargissement du Marché Commun à l'Espagne, la Grèce et le Portugal rejoint la volonté de certains de mettre en place une immigration plus « blanche ». Si les règles communautaires sont maintenues, la main-d'œuvre nouvelle venue de ces trois pays bénéficiera de la libre circulation. En prévision, la législation mise en place offre au gouvernement la possibilité d'expulser d'autres immigrés à son choix, selon les variations de la conjoncture : une immigration « à la carte » en quelque sorte, éliminant de préférence les syndiqués, ceux qui luttent, en un mot les « fortes têtes ».

Quoiqu'il en soit, la politique économi-

prêt-à-porter féminin



SPÉCIALISTE JERSEY
DESSINS EXCLUSIFS

210, RUE SAINT-DENIS 75002 PARIS
TEL. 233.30.20 233.47.50

patrick jacob

PRÊT A PORTER

77, RUE RÉAUMUR
75002 PARIS
TÉL. : 236.13.72 - 233.92.08

NELK 1

NELKIN s.a.

226, rue Saint-Denis - 75002 PARIS
Tél. : 233-74-01 - 236-87-64

ficelle

PRÊT A PORTER - Femme et Enfant

Joaillerie



26 rue Nationale - LILLE

Tél. : (20) 54.43.50 - 54.81.50

Marcault

CHANTAL SCALT
PARIS

Tél. 278.20.26

FABRIQUE DE MEUBLES

COPIE DE STYLES

SPECIALITÉ :

CHAMBRE LOUIS XV BOIS DE ROSE
TABLES DEMI-LUNES
TAPISSERIE - DÉCORATION

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES MEUBLES

ROSEN

TÉLÉPHONE :
307.72.86
56, Faubourg
Saint-Antoine
75012 PARIS

5, Passage du
Chantier
Entrée : 66, Faubourg
Saint-Antoine
75012 PARIS

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 60.000 F.

**Case réservée
F.A.P.**

que, qui englobe la politique d'immigration, confirme le rapport Seguin qui prouve pour sa part qu'il ne peut y avoir interchangeabilité entre travailleurs immigrés et travailleurs français.

60 % des chômeurs sont des femmes

Peut-on imaginer un instant que les femmes (60% des chômeurs sont des femmes) puissent remplacer les mineurs, les sidérurgistes... au fond des mines, dans les travaux de force qu'effectuent généralement les immigrés ?

150.000 chômeurs sont des cadres

Peut-on imaginer un instant les cadres, ingénieurs, techniciens (150 000 sont au chômage) prendre la place de l'éboueur malien, du manoeuvre portugais, de l'O.S. sénégalais ?

Non pas que ces emplois soient méprisables, mais doutons néanmoins qu'après des années d'études, forts de leurs diplômes et dotés de légitimes ambitions, un homme ou une femme décide d'occuper un emploi dans les conditions et avec le salaire que le patronat réserve aux immigrés ?

Quant à la valorisation de ces travaux, il est bien évident que le patronat préfère payer 2500 F à un immigré que 4000 F à un Français.

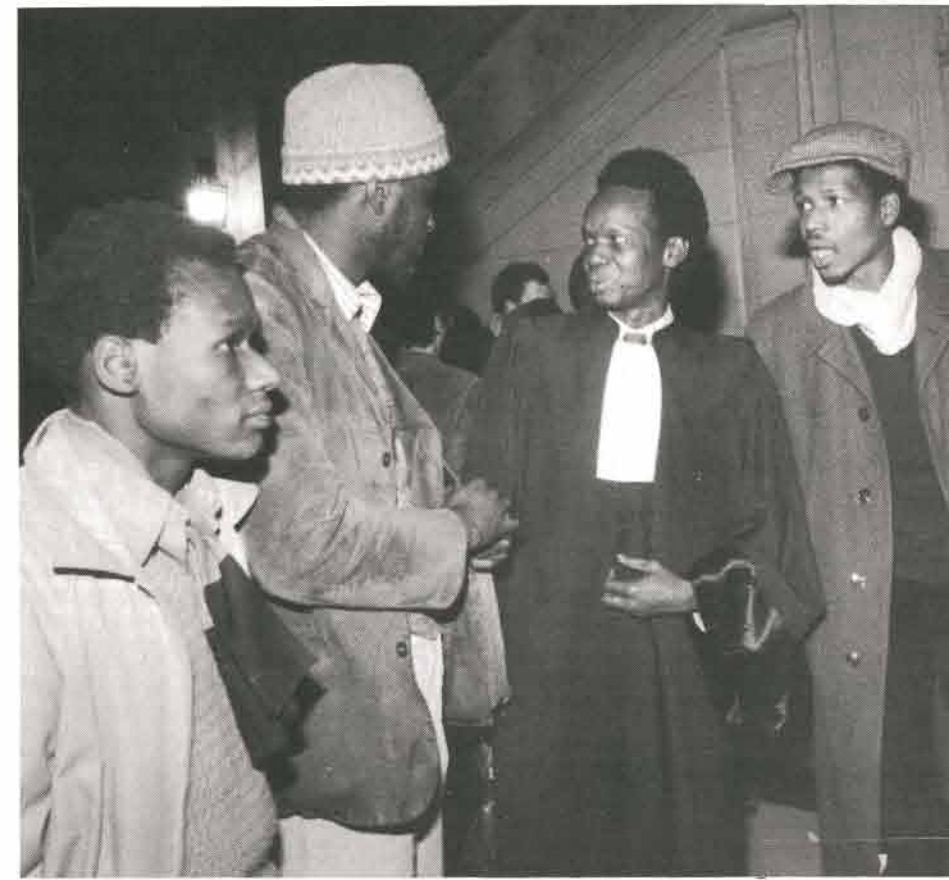
le racisme bon genre

S'appuyant sur l'ignorance qu'ils organisent et entretiennent, gouvernants et patrons, se voyant démasqués lorsqu'ils présentent des textes de lois, agissent à coups de circulaires, d'expulsions et d'arbitraire.

La victoire des ouvriers marocains qui viennent de gagner, par la lutte, le statut de mineurs, la bataille menée depuis en Lorraine par tous les mineurs : Marocains, Portugais, Italiens, Polonais et Français prouve qu'informés, les travailleurs français ne se laissent pas abuser.

Aux campagnes du pouvoir et du patronat, qui reprennent en des termes plus choisis les idées du P.F.N. et du Front National en matière d'immigration, c'est par une grande campagne d'information et d'explication que les antiracistes doivent réagir. A ce prix, et à ce prix seulement il pourra être question de la France antiraciste.

Mario GRANELLI



Les occupants de Bossuet au tribunal avec leur avocat, M^e Kane.

bossuet occupé

Le centre Bossuet, fermé depuis bientôt un an, illustre, à sa manière, la direction de la politique d'immigration suivie par le gouvernement. Aujourd'hui, la décision d'occuper les locaux par le « Comité de survie » fait rebondir ce qui est déjà devenu l'affaire Bossuet.

A la lueur des bougies, Bouba, un des animateurs de la « commission mobilisation » du « Comité de survie » du Centre Bossuet, explique la lutte des Africains, soutenue par un large cartel d'organisations, pour voir réouvrir un jour ce qui était, à l'évidence, non pas un simple centre de soins, mais un lieu de rencontre pour les Africains à Paris (voir d.l., janvier 1980).

Avec 6 000 dossiers et 4 000 consultations mensuels, le centre Bossuet était différent des autres centres médico-sociaux du quartier. Grâce à la compétence et au dévouement de son personnel, il était devenu un centre de rencontre et participait donc à la prise de conscience. Est-ce pour cela qu'aujourd'hui, il ferme ? Bien que la raison officielle reste qu'il ne faut pas voir Bossuet se transformer en un « abcès de fixation » des Africains et que ces derniers doivent aller se faire soigner dans les centres de leurs quartiers, la question reste posée.

Pourtant, les démarches entreprises par le « Comité de survie » ont permis de s'assurer les rentrées d'argent nécessaires à la réouverture du centre : une promesse de l'U.N.E.S.C.O. pour le financement des actions éducatives, et une autre du F.A.S. (Fonds d'action sociale) pour les activités socio-médicales.

Mais s'il s'agit de savoir quand le Centre pourra réouvrir, les services publics se renvoient la balle.

En attendant, l'électricité, le chauffage ont été coupés, les dossiers et le matériel démenagés. Pour le matériel médical, il serait, selon la direction, en mauvais état, d'où la nécessité de le remplacer. Alors pourquoi l'avoir vendu à la Fondation Raoul-Follereau qui l'installe au Came-roun... ?

Les habitués du Centre Bossuet, le MRAP et les associations de soutien aux travailleurs immigrés ne s'y sont pas trompés. C'est bien un centre de rencontre où les immigrés se sentaient chez eux que l'on cherche à tuer en fermant Bossuet.

Cette fermeture a malheureusement eu des répercussions très profondes sur la vie des immigrés africains de Paris. Des travailleurs malades ne voulant pas se faire soigner dans un autre centre, ont vu leur état s'aggraver, d'autres, faute de certificats ont perdu leur emploi.

L'occupation des locaux, décidée le 30 octobre, jour du déménagement du matériel, n'est pas seulement symbolique. Les occupants ne demandent plus uniquement la reprise des activités du Centre. Ils réclament un activité plus globale, non seulement médicale, mais aussi d'accueil et d'animation socio-culturelle. En fait, que l'activité de la maison du 8, rue Bossuet corresponde à une véritable politique d'accueil et de dialogue.

le projet « sécurité et libertés »

une machine à remonter le temps

Le climat répressif que connaît actuellement le mouvement syndical, et particulièrement les syndicats d'avocats et de magistrats, ont conduit notre collaborateur à utiliser un pseudonyme.

Magistrat, membre du Syndicat de la magistrature, Marc Chatel dégage les grandes lignes du projet « Sécurité et Libertés », actuellement en discussion devant la commission mixte de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Vue d'ensemble d'un projet dont toute la presse a parlé, la présentation que nous en fait notre collaborateur laisse augurer un mauvais avenir pour les libertés en France, particulièrement pour les immigrés.

Le projet Peyrefitte remet en cause deux siècles d'évolution du droit pénal.

Le projet de loi « Sécurité Libertés » dont la discussion vient de s'achever devant le Sénat est destiné à compléter un ensemble de textes d'essence répressive (les lois, circulaires..., Bonnet, Stoléru, d'Ornano...).

Le texte Peyrefitte, élaboré dans le plus grand secret, a été préparé par une commission occulte, hors des services du ministère de la Justice normalement compétents dans ce domaine et sans aucune consultation des organisations professionnelles de juristes.

Il a été inscrit en urgence à l'ordre du jour du Parlement, excluant de fait « le grand débat national » auquel nous conviait le garde des Sceaux. Cette procédure imposée à propos d'un texte très technique qui remet en question l'évolution du droit et de la procédure pénale depuis près de deux siècles, n'était nullement justifiée.

Dans l'exposé des motifs, le garde des Sceaux s'est voulu rassurant et a affiché les intentions suivantes :

- réintroduire la certitude de la peine ;
- accélérer la procédure ;
- mettre en place un véritable habeas corpus.

Mais cette présentation laisse dans l'ombre les aspects les plus dangereux du projet.

Alors que le droit pénal est d'interprétation stricte, impliquant une définition

précise des actes réprimés pénalement, on assiste, sous couvert de « dépoussiérage » du code pénal, à l'introduction de nouvelles incriminations plus vagues.

Le principe de la légalité des délits et des peines, consacré par la Constitution, exige une rédaction claire des textes, sauf à engendrer l'insécurité !

Est-ce bien là l'objectif du projet Peyrefitte ?

atteintes à la liberté de penser et de propriété

Les dispositions les plus inquiétantes sont celles qui pourraient être utilisées contre les syndicalistes, permettant de mieux contrecarrer les mouvements sociaux.

Ainsi, la réforme des textes concernant la Police des Chemins de fer porte un coup sérieux au droit de manifestation. En instituant cette nouvelle répression vise-t-on une forme de contestation couramment employée aujourd'hui ?

Dans le domaine des actes de destruction, tous les cas particuliers ont été supprimés. La destruction de tout bien par tous moyens tombe maintenant sous le coup de la loi. Cet élargissement considérable du champ des actes pénalement réprimés peut faire craindre une utilisation

de ces nouveaux textes dans le domaine des conflits sociaux.

Ces dispositions sont d'autant plus graves que la tentative est punissable, menaçant directement l'exercice de la liberté syndicale. Ces dispositions combinées avec celles concernant les associations de malfaiteurs font que la seule participation à une réunion syndicale au cours de laquelle sont évoqués des moyens d'action « durs » devient pénalement sanctionnée. En effet, l'article 266 nouveau du code pénal dispose : « Sera puni des peines prévues pour le délit lui-même quiconque aura participé à une entente établie dans le but de préparer ou de commettre un ou plusieurs délits suivants : 1°) (...), 2°) menaces, 3°) (...), 4°) faits de destruction, dégradation ou détérioration. »

A noter que dans le projet Peyrefitte, la définition de la forme et des moyens de la menace est supprimée. Seul le contenu de celle-ci est prise en compte.

Dans le cadre des circonstances aggravantes du vol, l'élargissement de la notion de lieu d'habitation aux « lieux où sont conservés des fonds, valeurs, marchandises ou matériels » conduit à y inclure le lieu de travail.

deux procédures différentes pour le même délit

Corrélativement, le principe de l'égalité des citoyens devant la loi est mis à rude épreuve.

Par la « saisine directe » qu'il institue, deux personnes ayant commis le même délit dans des conditions identiques pourront être jugées selon deux procédures différentes.

Le procureur de la République peut « eu égard aux charges rassemblées », s'il le souhaite, saisir directement le tribunal correctionnel sans passer par le juge d'instruction.

Cette nouvelle procédure, dite de « la saisine directe », concernant tous les délits « dont la peine prévue par la loi n'excède pas 5 ans, correspond à l'actuelle procédure de « flagrant délit ». Tous les délits « élucidés » par la police pourront se voir appliquer la procédure de « saisine directe ».

Loin de supprimer la procédure des « flagrants délits », tant décriée par tous les milieux judiciaires, le projet « Sécurité-Libertés » la généralise et en fait une procédure de droit commun.

La « saisine directe » destinée à accélérer le cours de la Justice, accroît les cas de détention provisoire avant jugement (ce que le ministre veut éviter à tout prix !).

Par ailleurs, elle crée les conditions d'un double circuit judiciaire : un circuit où les droits de la défense sont gravement absents (celui de la « saisine directe ») et le circuit classique.

contrôles d'identité

1°) Situation actuelle

Les policiers ne sont autorisés à procéder à des contrôles d'identité qu'en cas de flagrant délit et de recherche judiciaire (enquête préliminaire).

Les opérations « coup de poing » ainsi que les contrôles d'identité dans le métro sont tout à fait illégaux.

Par ailleurs, seuls les officiers de police judiciaire peuvent procéder à des contrôles d'identité dans le cadre des enquêtes préliminaires ; les gardiens de la paix sont incompétents.

Mais ces dispositions légales font l'objet de la part des tribunaux judiciaires, d'une interprétation favorable aux services de Police. Ainsi, même en l'absence d'infraction, la police peut procéder à des contrôles d'identité « lorsque des circonstances particulières l'exigent ».

2°) Modifications apportées par l'Assemblée nationale

Les contrôles d'identité quelle que soit leur nature deviennent légaux. Ceux qui les refuseront seront passibles d'une peine de 10 jours à 3 mois d'emprisonnement et d'une amende.

Celui qui se trouvera sans papiers sur lui pourra être retenu. Mais, comme l'a déclaré le garde des Sceaux à Ivan Levaï (Europe 1) : « il ne faut pas dramatiser (...) Il n'y a pas de délit à se promener sans papiers. Et vous vous exposerez tout au plus à une vérification un peu plus longue. Et puis, je suis persuadé que vous avez des papiers ! Enfin, tout le monde a des papiers. Je suis sûr que vous avez sur vous votre permis de conduire. C'est suffisant (...) Si vous l'oubliez, vous expliquerez que vous l'avez oublié. Et comme vous avez une bonne figure, une bonne tête, on vous laissera passer, voyons. » (sic !) (1)

Dorénavant, les contrôles d'identité peuvent avoir lieu dans tous les cas : enquête préliminaire, flagrant délit et opération de police « administrative » et qu'il y ait ou non infraction.

Tout policier, quelle que soit sa qualité d'OPJ ou non pourra effectuer des contrôles.

Le texte n'indique pas le lieu où devront s'effectuer les contrôles.

Combien de temps peuvent durer les opérations ? : le temps nécessaire aux vérifications (sans commentaire).

Sous le contrôle de qui ? : du Procureur de la République, c'est-à-dire d'un magistrat dépendant directement du pouvoir exécutif.

Ces dispositions rappellent hélas curieusement celles qui étaient en vigueur sous le régime de Vichy.

3°) Modifications apportées par le Sénat

Ces contrôles ne pourront se faire que pour « prévenir une atteinte à l'ordre public ».

Cette expression est vague ! Elle risque de n'être qu'une clause de style.

L'identité des personnes interpellées pourra se prouver par tous moyens, c'est-à-dire le cas échéant en faisant appel aux personnes présentes sans qu'il soit nécessaire d'avoir sur soi une pièce d'identité. La réalité risque d'apporter un grave démenti !

De plus, le délai nécessaire aux vérifications ne pourra pas dépasser 6 heures, que le Procureur de la République prolongera si besoin est.

Cette disposition est dans le droit fil du prolongement de la garde à vue.

Ainsi, aux 12 heures nécessaires pour vérifier l'identité pourront s'ajouter les 96 heures de la garde à vue. Dans ce domaine les dispositions exceptionnelles (stupéfiants, atteintes à la sûreté de l'Etat...) deviennent la règle. On assiste à un alignement par le haut des délais de garde à vue.

Autre « innovation » : l'obligation de courtoisie à laquelle vont être désormais astreints les fonctionnaires de police qui effectuent ces contrôles.

On peut s'interroger sur le sens de cette innovation !

On est loin de l'Habeas Corpus promis par M. Peyrefitte ; en effet cela suppose que toute personne victime d'une détention puisse saisir un juge indépendant et non un représentant du pouvoir exécutif.

garde à vue

L'avocat est toujours interdit de séjour dans les locaux de garde à vue. Par contre, la présence d'un médecin-expert est obligatoire en cas de prolongation de la garde à vue.

Maintenant, elle peut atteindre 4 jours dans les affaires de séquestration de plus de 5 jours, d'enlèvement et prise d'otages ou vol à main armée.

détention des étrangers expulsés

La durée de détention ou du maintien administratif des étrangers expulsés ou refoulés à nos frontières est limitée à 7 jours.

(1) souligné par M. Chatel.

A quelle catégorie de délinquants et à quel type d'affaire appliquera-t-on tel ou tel circuit ?

Parallèlement à la mise en place de la « saisine directe », l'indépendance des magistrats et notamment celle du juge d'instruction est sérieusement menacée. En effet, il pourra être dessaisi d'un dossier par la chambre d'accusation. Le recours contre la décision de la chambre d'accusation sera portée devant elle-même. Il est légitime de s'interroger sur la nature des dossiers qui seront ainsi soustraits au juge d'instruction.

fixer les condamnés dans leur délinquance

La réforme de la récidive, des circonstances atténuantes, du sursis et l'introduction d'une notion nouvelle, la réitération, conduira à une aggravation systématique des peines. Est-ce là la « certitude de la peine » ?

En effet, la combinaison de ces différentes dispositions réduira considérablement la marge de manœuvre du juge. Il ne pourra pas, par exemple, descendre en dessous d'un certain plancher. C'est l'introduction du principe de la peine automatique qui empêchera le juge de tenir compte de certains cas d'espèce, conduisant à nier l'individualisation des peines. Ces dispositions condamnent toute perspective de réinsertion sociale. Les juges n'ont plus qu'une seule mission : punir des faits. Le condamné est fixé une fois pour toutes dans sa délinquance. Ces nouvelles mesures marquent un coup d'arrêt à deux siècles d'évolution pénale, interrompue seulement par le régime de Vichy.

désigner les délinquants à la vindicte populaire

Bien entendu ces quelques propos ne font que brosser à grands traits les aspects les plus inquiétants du texte « Sécurité-Libertés ».

Feignant de répondre à une soudaine aggravation de la délinquance, le projet « Sécurité-Libertés » doit être replacé dans son véritable contexte.

En effet, le dernier rapport annuel de la Police judiciaire indique que la criminalité de 1979 ressemble étrangement à celle de 1977 et finalement à celle de 1975.

Face à la crise, le gouvernement tente de retrouver un consensus social en choisissant comme bouc-émissaire le délinquant et propose une seule solution : la répression.

Il se donne aussi les moyens d'un meilleur contrôle de la population en renforçant les pouvoirs de la police par le biais du Parquet.

Un constat : la délinquance astucieuse est ignorée.

Marc CHATEL

ZILLI

VÊTEMENTS

TOUTES PEAUSSERIES FINES

Pompes Funèbres et Marbrerie Funéraire
MARBRERIE DE BAGNEUX

Jacques BANATEANU


Evite aux familles toutes démarches pour Inhumations - Toilettes mortuaires

Lincoils - Transports de corps Paris-Provence-Israel et tous Pays
Achats de terrains, constructions de caveaux
Monuments, Gravures, Photos, Portraits
Maison conventionnée

122, avenue Marx Dormoy
92120 MONTROUGE

face la Porte principale du cimetière de Bagneux; 656.74.74

MANDY MOSCOVICI
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

 getrabat S.A. 33, RUE LEDRU-ROLLIN - 94200 IVRY
670.21.76

CHAUSSURES
Rosen

251, Rue des Pyrénées - 75020 Paris
636 74-48

COFINTEX S. A.

14, RUE CHAPON, 75003 PARIS

METRO : ARTS ET METIERS

LES TRICOTS CAROLL
MARQUE DÉPOSÉE

278-63-31 (6 LIGNES GROUPEES)



case réservée aux
Établissements L.



65 rue de Béthune
59000 Lille
tél. 54.21.77

■ point chaud ■

peur et colère des noirs américains

Depuis l'été de 1979, quatorze enfants noirs âgés de 7 à 15 ans sont morts ou ont disparu à Atlanta, capitale de la Georgie. On a retrouvé les cadavres de dix d'entre eux : les jeunes victimes avaient été étranglées, étouffées, battues à mort ou abattues. Dans la dernière période, les disparitions et meurtres d'enfants noirs surviennent régulièrement toutes les cinq semaines.

Une grande peur s'est abattue sur la communauté noire d'Atlanta. Elle est d'autant plus importante que la police est impuissante à trouver la trace des meurtriers. La municipalité et son maire noir, Maynard Jackson, se sont enfin décidés à la fin du mois d'octobre à prendre des mesures : battues, couvre-feu, récompense et même embauche d'une voyante extralucide.

Deux jeunes de Harlem.



Quoique les autorités accréditent plutôt la version d'un sadique noir, la rumeur publique, elle, accuse le Ku Klux Klan. Ce n'est pas le fruit d'une obsession mais le reflet d'une situation qui se développe actuellement dans le pays.

Depuis octobre 1979, huit hommes et deux femmes noirs ont été tués à coups de fusils à Oklahoma City, Indianapolis, Cincinnati, Salt Lake City et Johnstown. Quatre femmes noires ont été blessées grièvement à coups de fusil par trois membres du Klan à Chattanooga. Vernon Jordan, le président de la « National Urban League », l'une des plus importantes organisations noires, a été blessé lors d'un attentat à Fort Wayne, dans l'Indiana, en mai dernier. En l'espace de 36 heures, en septembre dernier à Buffalo (Etat de New York), quatre Noirs ont été tués à coups de revolver. En octobre, deux autres Noirs ont été découverts dans leur voiture, poignardés et le cœur arraché. En tout, 24 Noirs sont morts dans sept Etats.

ku klux klan et nazis s'entraînent

La tension est grande parmi la communauté noire. Elle s'accroît encore à la lecture d'un rapport de l'organisation juive l'« Anti-defamation league » qui révèle que le Ku Klux Klan et les groupes nazis s'entraînent à la guerre de guérilla dans

u.s.a. :

les camps de type militaire en Alabama, Connecticut, Illinois, Caroline du Sud et au Texas. L'un de ces camps a été baptisé « My Lai », du nom du village martyr vietnamien, dont la population a été massacrée par les troupes américaines.

« N'a-t-on pas affaire à un mouvement secret et organisé pour déclencher une guerre raciale ? » interroge un dirigeant de l'Association nationale pour le progrès des gens de couleur.

la colère

Le danger est grand, d'autant que la patience des Noirs est à bout et que la colère est grande parmi eux. Des émeutes comme celle de Miami, en mai dernier, peuvent éclater dans de nombreux points du pays, provoquées par des injustices criantes. A Decatur par exemple où la Cour d'Appel a cassé la condamnation, à 30 ans de détention, d'un attardé mental noir de 27 ans pour viol d'une femme blanche qu'il était bien incapable de commettre. « S'il est à nouveau condamné », déclare un leader local du Klan, « les Noirs feront de Birmingham un nouveau Miami. Mais les forces spéciales du Klan feront couler le sang pour protéger les Blancs. » La révolte des Noirs est à craindre également si le jeune noir Gary Tyler, dont les avocats viennent d'obtenir une seconde audience, était à nouveau condamné.

Le procès de trois membres du K.K.K. qui avaient blessé à coups de fusil quatre femmes noires à Chattanooga en avril dernier et qui s'est soldé en juillet par l'acquittement de deux d'entre eux et la condamnation du troisième à 20 ans de prison seulement ; l'acquittement le 17 novembre des 6 membres du Klan et du parti nazi américain qui ont tué 5 personnes lors d'une manifestation anti-raciste à Greensboro, en Caroline du Sud, l'année dernière, ont fait atteindre la limite du supportable.

la peur

L'élection triomphale de Ronald Reagan à la présidence des Etats-Unis n'est pas faite pour rassénérer les Noirs et les autres minoritaires, car elle est le reflet d'un conservatisme et d'un glissement à droite de la grande masse de la population blanche qui se sont développés avec la crise économique.

Des sondages réalisés aux Etats-Unis, il y a quelques années, avaient déjà montré que la majorité écrasante des Américains blancs préféraient la « sécurité » au risque de perdre certaines libertés (et les Noirs savent ce que cela signifie pour eux) et que, si le gouvernement déclenchait une répression massive contre les Noirs et les minoritaires, 18 % des Blancs seulement protesteraient pacifiquement et 9 % de manière plus violente.

Kersz

FRERES

CRÉATIONS EXCLUSIVES

Prêt à

Porter

Féminin

97, rue d'Aboukir, 75002 PARIS

☎ 236.36-59



Ets PAULA BRIHO

Prêt-à-Porter féminin

237 rue St Denis
75002 Paris - Tél. : 508.03.34

LA GRILLADERIE - PIZZA OPÉRA

29, bld des Italiens, 75002 Paris
Tél. 742.50.21

82 bis, bld du Montparnasse, 75014 Paris

VOUS PROPOSE

SES MERVEILLEUSES VIANDES DE 1^{er} CHOIX
GRILLÉES À LA BRAISE
SES SPECIALITES ITALIENNES -
LES MEILLEURS VINS D'ITALIE
SA PATISSERIE MAISON GARANTIE PUR BEURRE,
FABRIQUEE TOUS LES JOURS

SECRETAN MEUBLES

ménager

5 et 7, avenue Secretan - 75019 PARIS
Tél. 208.88.67. - 208.71.82.

Ce mouvement réactionnaire est illustré par les huit amendements partiels aux lois de finance qui sont actuellement soumis à l'approbation du Congrès et qui, s'ils étaient adoptés, annuleraient virtuellement les principales lois fédérales sur les droits civiques des années 1960 et 1970 et paralyseraient la mise en application de ces droits par le gouvernement fédéral. Cela veut dire que les droits des Noirs et des autres minoritaires reviendraient au niveau d'avant le Mouvement des droits civiques.

retour à la ségrégation

Il serait mis fin, par exemple, à l'obligation qui est faite aux entreprises travaillant pour le gouvernement d'embaucher un certain quota de Noirs et de minoritaires (affirmative action). On enlèverait au gouvernement les moyens d'agir contre les écoles privées réservées uniquement aux Blancs qui ont été créées pour éviter l'intégration scolaire dans les écoles publiques.

Déjà, le Sénat a mis en cause l'obligation du « busing », ces transports d'enfants qui permettent d'atténuer la ségrégation.

Reagan : un lourd passé raciste.



Il y a peu d'espoir que le Sénat rejette ces amendements racistes. Il n'y a pas de sénateurs noirs et il y a des « libéraux » parmi les auteurs de ces amendements.

Les Noirs craignent que les crimes de plus en plus fréquents, contre leur communauté, ne soient le début d'une attaque plus généralisée contre les minoritaires américains dans le but de les provoquer afin de justifier une répression meurtrière destinée à les isoler complètement de la société américaine. Cela constituerait la première étape d'une entreprise génocidaire, solution au problème de la pauvreté. Le lourd passé raciste de Reagan n'est pas fait pour infirmer cette opinion.

Robert PAC

l'essai transformé d'albert ferrasse

Ainsi, Albert Ferrasse, président de la Fédération française de rugby, a-t-il réussi son mauvais coup. Malgré que M. Jean-François Poncet, ministre des Affaires étrangères, ait déclaré qu'il la jugeait « inopportune », l'équipe de France de rugby a accompli une tournée de trois semaines en Afrique du Sud. Malgré aussi les protestations des partis et des organisations démocratiques et humanitaires : C.G.T., F.S.G.T., MRAP, Comité anti-apartheid et anti-Outspan, etc. Il est vrai que leur campagne n'a guère remué l'opinion, sans doute parce qu'il a été fait peu écho à leurs efforts. Mais aussi parce que les Français avaient d'autres préoccupations immédiates se situant à l'époque de l'attentat de la rue Copernic. La situation internationale tenait également le devant de la scène.

Albert Ferrasse est satisfait. « La situation a considérablement évolué depuis mon premier voyage en 1968 » clame-t-il à la presse. Voilà qui aura sûrement surpris les téléspectateurs qui regardaient la retransmission du match Afrique-du-Sud-France à Prétoria, sur Antenne 2 : sur le terrain, le seul joueur noir était Français ; sur la touche, les ramasseurs de balle et les membres du service d'ordre étaient tous blancs. Tous blancs également les spectateurs dans la tribune. S'il y avait des spectateurs noirs et métis dans le stade, ils devaient être parqués dans une tribune « réservée ». Bien malgré lui, Albert Ferrasse aura ainsi permis aux Français, en scrutant leur petit écran, d'avoir confirmation que l'Afrique du Sud pratique toujours l'Apartheid, jusque sur les terrains de sport. Rien de changé depuis Bloemfontein, il y a 5 ans, où les Sud-Africains l'avaient déjà mystifié avec une équipe soi-disant « multiraciale ». Mais, n'est mystifié que celui qui veut bien l'être.

Le colonel Butch Lochner, un des sélectionneurs sud-africains, a déclaré au journal « Rand Daily Mail » en septembre qu'il n'y aurait pas de Noirs « bidons » (token blacks) dans l'équipe des Springboks 1980 : « L'année dernière, lorsque nous projetions de faire une tournée en France, les choses étaient différentes. C'est la Fédération française de rugby qui avait insisté pour que nous incorporions quelques joueurs noirs « bidons » dans l'équipe, afin de lui donner une apparence multiraciale. Le « South African Rugby Board » précisa que ce « racisme à rebours » (sic !) « se justifiait alors, puis-

qu'il pouvait permettre la venue des Springboks en France. »

Le racisme existe toujours bel et bien dans le sport en Afrique du Sud et la tournée de l'équipe de France aura apporté à l'Afrique du Sud une caution sportive et même politique. On se souvient du cri de victoire de Dannie Craven, président du « South African Rugby Board » en automne 1979, après la tournée des « Lions » britanniques en Afrique du Sud. Aujourd'hui, il parle déjà de la prochaine tournée des Springboks en France. La contagion aidant, c'est la Fédération sud-africaine de football qui annonce qu'une équipe pourrait effectuer une tournée à l'étranger. Les footballeurs sud-africains sont bannis du football international depuis 22 ans.

La France s'était pourtant engagée devant l'O.N.U. à prendre des mesures contre l'Apartheid qui incluait la rupture des relations sportives. C'est bien pire vis-à-vis du Comité international olympique. La lutte contre le racisme dans le sport est inscrite dans la Charte olympique. Et il existe en Afrique du Sud le Mouvement sportif non-racial (SACOS) qui a sa fédération de rugby et qui est reconnu par le C.I.O. Mais ce n'est pas avec cette fédération que la Fédération française entretient des relations ! Il appartient également au Comité national olympique du Sport français (C.N.O.S.F.) de s'opposer aux entreprises de M. Albert Ferrasse et de la Fédération française de rugby. Mais l'exemple doit venir de haut. C'est au gouvernement français de le montrer.

Robert PAC

MICHEL RUC

siège social - 36 bis, 38, 40, rue de Bethune, Lille

tél. (20) 54.65.03

PRÊT A PORTER FÉMININ

E^{TS}. B. PAUL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120.000 F.

Tél. 508 - 53 - 05 226, Rue Saint-Denis
236 - 90 - 39 75002 PARIS

- PRÊT A PORTER -
HOMME - DAME - ENFANT - BONNETERIE

CANAVERAL

vous habille de la tête aux pieds

105 à 117 cours V.-Hugo - 33000 Bordeaux

MARCY

129, rue d'Aboukir
75002 Paris - Tél. 236.66.89

Pharmacie SAPRIEL

Centre Commercial
Rond-Point
57800 MERLEBACH
Tél. 704.48.81

Ets NORVY

249, rue Saint-Denis
75002 Paris - Tél. 233.96.84

Ets ISSERLIS

56, rue Lafayette
75009 Paris - Tél. 770.32.39

■ au fil des jours ■ au fil des jours ■ au fil des jours ■ au fil

le bouquet de klaus barbie

Klaus Barbie, le bourreau de Lyon et l'assassin de Jean Moulin serait venu en France en 1971 se «recueillir» sur la tombe de sa victime. Dans une interview publiée par l'hebdomadaire Stern, le responsable de la mort de 20 000 Français déclare : «Je sais que cela paraît bizarre, mais j'y ai déposé un bouquet de fleurs. Cet homme était mon ennemi pendant la guerre, mais j'ai eu de l'estime pour lui».

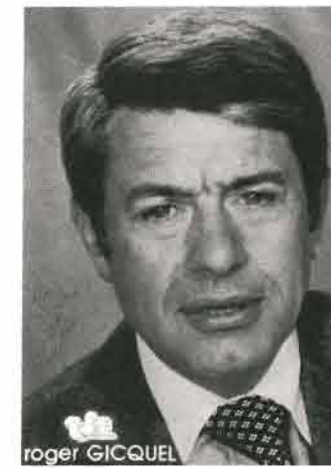
Condamné à mort par contumace par un tribunal français, Klaus Barbie vit en Bolivie sous le nom de Klaus Altmann. Conseiller de la junte fasciste au pouvoir en Bolivie, K. Altmann aurait servi d'intermédiaire, selon M. Wiesen- thal (directeur du Centre de documentation juive de Vienne, Autriche) pour une vente de cent chars Kuirassier à la Bolivie en 1978-1979. La société Steyr-Dalmier-Puch, entreprise semi-nationalisée, construit ce char léger en collaboration avec la France qui livre la tourelle et les canons. Ces informations n'ont pas été démenties.

les chaudes nuits de saint- chamas

Une série de ratonnades a ponctué la fête votive de Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône) en septembre dernier, conduisant deux notables de la ville : Paul Géronimi, 31 ans, professeur de karaté et Christian Doublet, adjoint au maire, sous les verrous après avoir été inculpés par le Parquet d'Aix pour «tentative d'homicide volontaire».

Les méfaits de l'équipe Géronimi-Doublet avaient été précédés de violents affrontements au cours d'un concours de boules. Quelques jeunes Algériens étaient violemment frappés et insultés avant d'être expulsés du terrain. Trois jours plus tard, Géronimi et Doublet arpentaient les allées de la fête et se heurtaient à un groupe de jeunes Nord-Africains, comme par hasard... La bagarre qui s'ensuivit ne dura pas, les jeunes ayant réussi à leur échapper. Non contents de leurs exploits, Géronimi et Doublet prenaient leur voiture en chasse, le premier au volant, le second carabine au poing...

Le vendredi 12, c'est dans un café du centre-ville qu'un groupe de jeunes Nord-Africains sont pris à parti, avant d'être violemment



roger GICQUEL

Noisette a beaucoup d'enfants. Trois d'entre eux, Raymond, Madeleine, Lancelot sont scolarisables. Noisette les a donc inscrits à l'école. Alors l'offensive contre les Gitans a commencé et s'y sont mêlées aussitôt des querelles municipales.

Qui a mené l'attaque le premier ? Difficile à dire. En tous cas, les parents d'élèves, dans leur majorité ont protesté contre la présence à l'école de ces enfants de nomades. Ces enfants sont sales, ces enfants ne sont pas comme les autres... Bref, ce sont des Gitans et là est leur péché... Il faut qu'il partent. Et s'ils ne partent pas, les enfants de Roussines, les autres, n'iront plus à l'école...

L'affaire est lancée. Elle s'est rapidement envenimée. Les parents d'élèves ont décidé, mais oui, une grève scolaire. Et le conseil municipal, saisi à son tour par cette fièvre anti-nomades a menacé de démissionner si Raymond, Madeleine, Lancelot continuaient à fréquenter l'école...

Pendant deux jours, seuls les petits gitans et une poignée d'élèves ont donc reçu l'enseignement de la directrice, M^{me} Boinot... La presse locale a relaté les faits... La presse qui dans ses pages parisiennes parlait aussi de la montée de l'antisémitisme et d'autres formes de racisme... Les habitants de Roussines ont-ils fait un rapport avec ce qui se passait chez eux, se sont-ils regardés dans un miroir. En tous cas le vendredi 3 octobre, tous les enfants de Roussines ont regagné leur école. Le soir même une bombe explosait devant la synagogue de la rue Copernic à Paris... Encore une raison supplémentaire et grave de s'interroger sur le racisme. Depuis à Roussines, on ne parle plus de chasser les Gitans de l'école. Et on n'est pas très fier de ce mouvement d'humeur contre les gitans.

Mais n'accablons pas trop les habitants de ce village. Roussines existe un peu partout en France. Et puis, il faut le reconnaître, jusqu'à l'année dernière, ce village berrichon pouvait au contraire s'ennorgueillir d'une longue tradition d'accueil des nomades...

Noisette vit maintenant en paix. Ses enfants apprendront peut-être à lire et à écrire. La fièvre est retombée.

Roger GICQUEL

Roger Gicquel nous a aimablement autorisés à reproduire dans nos colonnes le texte de son émission «Et si on parlait un peu de vous», diffusé par Europe 1 lundi 27 octobre.

frappés par une bande armée de «nerfs de bœuf» et de «fléaux japonais». L'un d'eux en ressort gravement blessé à l'œil, il est la troisième victime des ratonnades.

Qui peut mettre ces violences sur le compte de l'excitation de mauvais coucheurs ? ou sur l'a-

gressivité de bandes rivales ? Personne, sauf le maire de Saint-Chamas, qui n'hésite pas à proclamer bien haut : «Il ne faut pas parler de racisme. Ils avaient un peu trop bu...» Mais alors, Monsieur le maire, pouvez-vous nous donner la définition du racisme ?

retrouvailles !

François Hamon avait déjà dit qu'il n'aimait pas les Juifs. Souvenez-vous, même au seuil de la mort, Hamon ne se fera jamais soigner par un médecin juif (voir d.l. nov. 79). Ces propos étaient prononcés devant le tribunal correctionnel de Melun, où Hamon, jugé pour «provocation à la haine raciale», fut condamné à huit mois de prison avec sursis.

Brocanteur (spécialisé dans les objets nazis) de son état, Hamon avait autrefois appartenu à la police, d'où il avait été exclu pour le meurtre d'un Algérien. A ses moments perdus, il organise des stages pour fêter le Solstice d'été, comme à Blandy-les-Tour (Seine et Marne) en 1979. Là, runes gammées et marches militaires du troisième Reich entourent les exercices des nazis européens venus confronter leurs expériences et, qui sait, peut-être même établir quelques projets ?

Aujourd'hui, «la feuille de route d'un nazi français», comme nous disions à l'époque, s'enrichit de nouveaux états de service. Hamon a été arrêté le 14 septembre à la suite d'un cambriolage dans le XIV^e arrondissement de Paris. Au cours de la perquisition effectuée à son domicile, un véritable arsenal a été découvert : fusils, carabines, détonateurs, munitions...

Le tout voisinant avec des objets d'art volés et... un fanion de la FANE. Comme par hasard.

«les pédés au four...»

«Pédé», «pédale», «Tantouse»... Ces mots résonnent comme «Raton», «Bougnoule», «youpin»... Victimes aussi de discriminations, d'agressions, de brimades, les homosexuels s'associent de plus en plus souvent aux initiatives prises par le Mrap de puis que, eux aussi, se sont mis à recevoir des lettres anonymes ouvertement inspirées du nazisme.

Ces lettres, envoyées par un «club de chasseurs de pédés», signées «Hervé, Jean-Jacques, Eric, Bertrand, François, Gilles et les autres», lancent en guise de formule de politesse un «Heil Hitler» suivi d'une croix gammée.

Les nazillons laissent libre cours à leur haine et à leurs fantasmes. S'étalent, sur quelques pages, insultes et menaces. «Homosexuels = désaxés = maladie grave et honteuse. Danger, réagissons ! Que reviennent les camps de concentration pour exterminer les désaxés que sont les homos». «Notre haine des homosexuels est-elle si grande puisqu'ils ne re-

FOURRURES

AU RENARD BLEU

68, AVENUE DES GOBELINS 68
75013 PARIS
Tél. : 331.16.85

LA QUALITE ARTISANALE

Prix Artisanaux

**dames
immobilier**

66, RUE DES DAMES, 75017 PARIS
☎ 587.68.97 & 292.18.83

TRANSACTIONS IMMOBILIERES



GARANTIE : CREDIT LYONNAIS AF. 32, AVENUE DES TERNES, 75017 PARIS

PRET A PORTER

P.A.P. LISE

☎ 887 85 21

63, Rue Charlot
75003 PARIS

Obrey

HORLOGER-JOAILLIER

13, rue Tronchet, Paris 8^e. Anj. 31.33
199, rue de la Convention - 75015 Paris

BOUTIQUE
(cacharel)

**8, cours de l'Intendance
33000 BORDEAUX**

Tél. : 81.69.32

**Centre Commercial
MERIADECK**
Tél. : 98.54.36

PRÊT A PORTER FÉMININ

gerard
palant



130, Rue Réaumur — 75002 PARIS
Tél. : 236.91.15

■ au fil des jours ■ au fil des jours ■ au fil des jours ■ au fil

présentent qu'une infime minorité des êtres humains, ces monstres ? Oui, ils sont infimes et Dieu merci pour la société. Mais ils sont trop. Notre but : comme Hitler, leur extermination complète... ».

A Marseille, une organisation d'extrême-droite se faisant appeler « **Renouveau français** » demande dans une pétition une répression accrue contre les homosexuels, la dissolution de leurs organisations, le rétablissement d'une censure au cinéma, dans la presse et l'édition ainsi que « *l'expulsion de tous les homosexuels étrangers, sans distinction de race ou de couleur* ».

Peut-on s'étonner que de telles campagnes puissent se développer, alors que le Parlement vient de voter une loi discriminatoire à l'encontre des homosexuels. Cette loi, relative à la « *répression du viol et de certains attentats aux mœurs* », prévoit des peines accrues dans le cas de relations homosexuelles et porte, en ce qui les concerne, l'âge de la majorité de quinze à dix-huit ans.

Ces dispositions, rappelons-le, avaient été instaurées par le régime de Pétain.

**les aborigènes
à l'o.n.u.**

Pour la première fois de leur histoire, les aborigènes d'Australie ont été entendus par un organisme international. Reçue par la **sous-commission de l'O.N.U. pour la prévention de la discrimination et la protection des minorités**, la délégation a appelé l'opinion publique à dénoncer les pratiques discriminatoires dont ils sont victimes et à reconnaître leur combat pour l'égalité et la liberté.

La délégation, conduite par Jim Hagan, membre du **Congrès National Aborigène**, a particulièrement insisté sur le cas de deux cents membres de leur communauté **Noonkambah**, dans l'Etat d'Australie Occidentale. La société pétrolière Amax procède en ce moment à des forages dans cette partie du pays, considérée comme sacrée par les aborigènes. L'esprit du « **Grand Goane** », qui occupe une place importante dans la tradition religieuse des aborigènes, y repose.

racisme condamné

16 octobre :

Le tribunal correctionnel de Saintes (Charente-Maritime) condamne Jacques Codevelle, journaliste, à un mois de prison avec sursis et 1000 F d'amende pour son article intitulé « *nous sommes tous racistes* » dans lequel il établissait une hiérarchie des races, dont celles « *à peine sortie des sentiers de la préhistoire* ». Richard Pattedoie, directeur de la publication « *Le littoral de la Charente-Maritime* » est condamné à 1 000 F d'amende. Le Mrap obtient 1 500 F de dommages et intérêts.

23 octobre :

Le juge de Briey (Meurthe-et-Moselle) a inculpé M. Claude Chouquet d'incitation à la haine raciale pour avoir recouvert de graffiti antisémites plusieurs vitrines de Longwy. L'accusé a commenté cette décision en déclarant avoir agi par « *colère et haine des juifs* ». Le Mrap s'est constitué partie civile.

Deux des trois jeunes accusés d'avoir jeté des pierres contre la boutique d'un commerçant juif le 5 octobre à Romilly-sur-Seine ont été écroués à la prison de Troyes après avoir été inculpés de « *voies de fait, violences avec préméditation et bris de vitrines* ».

30 octobre :

Dominique Debriel est condamné à 10 000 F d'amende par le tribunal de Strasbourg pour avoir distribué des tracts « *provoquant à la haine raciale* ». Le Mrap obtient des dommages et intérêts.

Yves Lenée et Alain Guilhermet ont été condamnés à 5 000 F d'amende chacun par le tribunal de Strasbourg pour avoir insulté un commerçant juif. Le Mrap obtient des dommages et intérêts.

31 octobre :

La Cour d'assises de Bordeaux condamne Daniel Fort à 8 ans de réclusion criminelle et Lherideau à 3 ans d'emprisonnement, pour avoir torturé M. Mohammed Ouchen qui, depuis, manifeste des signes d'amnésie et de confusion mentale.

12 novembre :

La 17^e chambre correctionnelle de Paris condamne Robert Courtine, critique gastronomique et Robert Hersant, directeur du « *Figaro-Magazine* », à 1000 F d'amende pour avoir publié le 6 octobre un article sur les restaurants chinois à Paris, dans lequel l'auteur parlait de « *l'invasion des petits hommes jaunes* » et de leur « *prolifération bacillaire* ».

10 octobre :

Le tribunal correctionnel de Lille condamne M. Decoster, représentant la société Vernier et Cie, à 200 F d'amende pour discrimination à l'embauche. Le Mrap obtient 800 F de dommages et intérêts.

**à nous les
petites
asiatiques...**

Le Haut Commissariat pour les réfugiés (H.C.R.), réuni à Genève du 21 au 23 octobre a lancé un appel au Secrétaire Général de l'O.N.U., afin que des forces de police et des unités militaires placées sous le contrôle de l'organisation internationale soient installées dans les camps de réfugiés.

Au cours de cette session, à laquelle participaient de nombreuses personnalités, dont plusieurs Prix Nobel, les débats ont permis d'apporter des précisions sur la situation des cinq millions d'enfants réfugiés dans le monde.

Parmi les témoignages, un délégué donna des précisions sur les attaques, les pillages, les viols répétés, les enlèvements et les séquestrations dont furent victimes, le 14 octobre, des enfants fuyant le Vietnam.

Le professeur Léon Schwarzenberg a, de son côté, précisé que si le nombre d'orphelins ne représentait que 28 % des enfants sans famille, « *c'est parce qu'on les vend à des patrons de bordel. Que dire de ce Monsieur qui arrive par charter d'Europe et d'Amérique à Bangkok, qui paie le droit de violer des jeunes filles, quand il ne s'agit pas de petites filles, vendues à l'encan ? Que dire, sinon qu'il s'agit là aussi de pirates, mais de pirates bien vêtus, et qui ont quelques fois pignon sur rue ?* ».

**pour une
poignée de
shillings**

Trois cents francs d'amende. Tel est le verdict rendu par le tribunal kényan chargé de juger Frank Sundstrom, marin américain, assassin d'une jeune prostituée kényane le 3 août dernier.

Répondant « *d'homicide involontaire* », F. Sundstrom, qui avait plaidé coupable, risquait la prison à vie. A la grande stupéfaction de la population, le marin a été acquitté, le tribunal lui ayant accordé des circonstances atténuantes : son jeune âge (19 ans), son repentir sincère, ses bons antécédents dans la « *Navy* ». Et, pour parfaire le tout, la caution de 500 shillings (300 F.) lui sera rendue dans deux ans s'il manifeste entre temps un bon comportement.

La presse kényane s'est faite l'écho de protestations. L'éditorialiste du « *Weekly Review* » écrit : « *C'est un cas parmi beaucoup d'autres illustrant la manière inéquitable dont est rendue la justice* ».

dans les tribunaux kényans ». Le « *Daily Nation* » de Nairobi pense qu'une « *énorme erreur a été commise : le juge doit être mis à la retraite et le procureur limogé* ».

Mais il est vrai que le juge Harris, comme le procureur, est d'origine britannique et les deux hommes, comme Sundstorm, sont blancs. Seule la victime était noire.

**« comme un
lapin »**

Le procès du meurtrier du jeune Algérien **Mustapha Boukhezer** s'ouvrira « *au plus tard en février prochain* ».

Trois ans et demi après son dernier fait d'arme, plus d'un an après le procès des amis de la victime, Roger Marchaudon, brigadier de police, comparaitra devant la Cour d'Assises de Nanterre, pour y répondre de l'inculpation « *d'homicide volontaire* ».

Les faits remontent au mois d'août 1977. Soupçonné de vouloir commettre un hold-up, quatre jeunes de la banlieue parisienne sont pris en chasse par une voiture de police. La course s'achève par la chute de Mustapha, rejoint par le brigadier Marchaudon qui n'hésite pas à lui tirer dans le dos, et à bout touchant, deux balles de son revolver. En remontant dans le car de police, Marchaudon lançait à l'un de ses camarades : « *Le bicot, je l'ai tiré comme un lapin...* ».

**un hôtel pour
immigrés**

Une enquête vient d'être ouverte à Toulouse, suite à la plainte déposée par les locataires d'un immeuble.

Au 20 de la rue Compans, dans le centre de la ville, quarante immigrés se partageaient huit « *chambres* » de quelques mètres carrés. En fait de chambres, les logements tenaient plus du placard et du couloir. L'ensemble du bâtiment était à l'avenant : pas de chauffage, des fenêtres dépouillées de vitres, des canalisations d'eau endommagées, une installation électrique... Dans ce bâtiment où l'humidité a depuis longtemps supprimé les papiers peints et où les matelas ne se reconnaissent que par leur nom, une latrine sans chasse d'eau doit satisfaire aux besoins de tous les locataires.

L'enquête en cours a déjà permis d'établir que le propriétaire de ce taudis possédait d'autres logements similaires, loués, comme il se doit, à des travailleurs immigrés.

genitha

82 Bd. Diderot - PARIS 12^e
Tél.: 344.61.37

Ouvert sans interruption de 9 h à 20 h sauf dimanche et fêtes.
M^{re} Reully-Diderot. Gratuit Garage 15 rue Crozatier.

Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie - Joaillerie - Cadeaux
Dépositaire des Grandes Marques

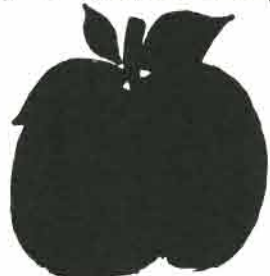


- 1 - Montre Homme à Quartz
674 F - 20 % : 539,20 F
- 2 - Solitaire or gris et brillant
3305 F - 20 % : 2644 F
- 3 - Bague saphir et brillants
3425 F - 20 % : 2740 F
- 4 - Chevalière or
2.086 F. - 20 % = 1.652,80 F.
- 5 - Montre Dame argent
526 F - 20 % : 420,80 F

**20 % DE REMISE AUX
LECTEURS DU JOURNAL**

PRIX ETABLIS AU 10.07.80.

Pomme d'api



46, rue de Paris, 59800 LILLE - Tél. : 54.47.19
11, rue de la Vieille-Comédie - 59800 Lille - Tél. : 54.05.75



OFFICE DE VOYAGES LAFAYETTE

CHÉMIN DE FER-AVION
PASSAGES MARITIMES
RESERVATION D'HOTEL

VOYAGES INDIVIDUELS
ET EN GROUPES
FORAITS-EXCURSIONS

THEATRES

18, rue Bleue - 75099 Paris - Tél. : 770.91.09
120, rue Legendre - 75017 Paris - Tél. : 627.70.95

POINT 86 SPORTSWEAR

DIFFUSION FELAMY

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 150.000 F

86, RUE DE TURENNE
75003 PARIS — Tél. : 278.47.71

EAUX MINÉRALES - BIÈRES

SOCIÉTÉ BIÉREO

Place de la Gare
91570 BIEVRES

Tél. : 941.02.86 - 941.02.88



GUILDE INTERNATIONALE DU DISQUE

Cercle du Bibliophile Proloisirs

22, route de Cocherel
27029 - EVREUX Cedex

■ au fil des jours ■ au fil des jours ■ au fil des jours ■ au fil

stages sur le maghreb

La section « Coopération Internationale » des CEMEA organise une série de stages : « Le Maghreb, région d'origine d'une immigration », dans cinq villes de France, durant l'année 1981.

Ces stages auront lieu à Lille, du 5 au 10 janvier ; à Nice, du 26 au 31 janvier ; à Chatenay-Malabry, du 18 au 23 mai ; à Lille, du 21 au 26 septembre ; et à Voiron du 30 octobre au 5 novembre.

Ouverts à tous, ils seront animés par une équipe franco-maghrébine et sont reconnus pour la Formation Professionnelle Continue. Ils sont destinés à sensibiliser les stagiaires aux problèmes de l'immigration et aux problèmes économiques et politiques des pays du Maghreb.

Pour tous renseignements et inscription : CEMEA, 2 bis rue de la Bourrie Blanche, 45000 Orléans.

welcome

M. Dihmani voulait rendre visite à son neveu, travailleur immigré en France. Dès son arrivée, le 28 septembre, il se présente au poste de douane de l'aéroport, muni de son passeport dûment visé et d'un certificat de travail de son employeur, en Algérie.

Mais il faillit être refoulé. Après maintes explications, M. Dihmani est autorisé à séjourner en France jusqu'au 8 octobre.

À l'issue de son séjour, le 7 octobre, il se présente à l'aéroport d'Orly-Sud, accompagné de son neveu et du secrétaire de la F.A.S.T.I. pour obtenir le report dont il pouvait bénéficier. Après une altercation due, selon M. Dihmani, à la grossièreté du préposé de la douane, la bagarre éclate, entre ce dernier et Omar Dihmani, le neveu. Alors que Omar est interpellé, le secrétaire de la F.A.S.T.I. obtient sans difficultés le report en question. Le tribunal des flagrants délits de Créteil a condamné Omar Dihmani à deux mois de prison dont un avec sursis pour « outrage et rébellion contre un agent de la force publique ».

une rafale dans la nuit

Marseille 18 octobre. Sur le vieux port tout est calme. La présence d'un barrage de police est si fréquente ici que plus personne ne s'interroge sur ce genre d'opérations. Vers 23h, une R.12 s'arrête. Les occupants sont contrôlés. Rien à signaler, rien à reprocher... tout est en règle, vous pouvez repartir.

Mais non. La mitrailleuse du C.R.S. Taillifer est là et va rompre le silence de cette nuit d'automne. La rafale part. Lahouri Ben Mo-

ammed, un des occupants de la R.12 est abattu, il n'avait que dix sept ans.

Une bavure de plus dont on ne parlera déjà plus quand les pleurs de la famille n'auront pas encore cessé.

Le 20 octobre pourtant, à l'appel du Mrap, plusieurs milliers de manifestants foulaient la Cannebière en signe de protestation. Quelques jours plus tôt, une autre manifestation avait eu lieu au même endroit, suite à l'attentat de la rue Copernic cette fois.

en bref

■ En Grande-Bretagne, où nul n'est censé porter sur soi ses papiers d'identité, des Noirs à la recherche d'un emploi ont été priés de présenter leurs passeports.

■ En R.F.A. le S.P.D. et ses partenaires démocrates et libéraux, se sont mis d'accord pour présenter au Bundestag un projet de loi visant à interdire l'entrée de matériel et de propagande néo-nazis dans le pays.

■ De 1945 à 1978, la Justice Est-Allemande a condamné 12 861 criminels de guerre nazis. 118 de ces nazis ont été condamnés à mort et 231 à la réclusion criminelle à perpétuité.

■ Trois nazis : Féodor Fedorenko, Wolodymir Osidach et Valerian Trifa, comparaissent en ce moment devant la Cour suprême des Etats-Unis. Ils risquent de perdre la nationalité américaine pour avoir dissimulé leurs activités nazies pendant la Deuxième Guerre mondiale.

■ Les députés démocrates chrétiens ouest-allemands et les conservateurs britanniques ont déposé le 19 novembre à l'Assemblée Européenne, une proposition demandant la libération de Rudolph Hess, le bras droit d'Hitler, détenu à la prison de Spandau depuis la fin de la guerre.

■ Deux anciens SS du camp de Auschwitz-Jaworzno : Hans Holeyak et Ewald Pansegrau, accusés de la mort de 21 détenus ont été acquittés par la Cour d'assises d'Aschaffenburg en Bavière, R.F.A.

■ Sept activistes néo-nazis ouest-allemands et un ancien officier de la Bundeswehr, Michael Kuhnen, sont actuellement jugés à Hambourg pour avoir « troublé l'ordre public et sérieusement blessé des manifestants anti-nazis ».

■ Plusieurs centaines de pierres

tombales du cimetière juif de Buenos-Aires ont été détruites dans la nuit du 23 au 24 octobre.

■ Youssef Sassi, le travailleur tunisien arrêté à la gare St-Charles de Marseille, en décembre 1978, et expulsé, pourra revenir en France. Ainsi en a décidé le Conseil d'Etat.

le mrap à madrid

René Mazenod, secrétaire national du Mrap, représentait le Mouvement à la Conférence parallèle à la Conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe. Nous reproduisons ci-dessous des extraits de la déclaration qui accompagnait un document distribué sur place intitulé « La nouvelle politique de l'immigration en France et l'Acte final d'Helsinki », document dont nous reparlerons dans droit et liberté. C'est sur le thème des travailleurs migrants étrangers que je voudrais intervenir au nom du Mrap.

Nous nous sommes réjouis de voir que l'Acte final d'Helsinki ne les a pas oubliés puisqu'il leur a fait une place dans la deuxième corbeille, mais nous nous sommes étonnés que l'on ne parle d'eux que sur le plan économique. Peut-être est-ce pour cela que je tiens à attirer votre attention sur le fait suivant : à cause de la crise économique, de nombreux Etats européens de l'ouest, ayant signé cet Acte final se sont permis par la suite d'édicter des lois pour chasser ces travailleurs migrants du pays dit « d'accueil » — je pense à l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse et aussi et surtout à mon pays, la France. Il nous semble que le texte de l'Acte final devrait être plus précis et plus strict sur ce sujet des travailleurs migrants et ne pas s'en tenir à des recommandations générales, mais se baser sur les droits inhérents à la personne humaine en les rappelant avec force.

La migration du travail est devenue un phénomène de société. Alors qu'il y a en France, avec leurs familles, quatre millions de migrants étrangers et plus de dix millions en Europe occidentale, le travailleur migrant n'est pas, pour nous, un objet ou une marchandise qui serait le jouet de l'économie mondiale, mais une personne à part entière quelle que soit la couleur de sa peau, son pays, sa langue, sa religion ou son sexe. Au cours de cette conférence, nous avons tous dit que nous avions peur d'une guerre nucléaire. Pour notre part, en travaillant à cette œuvre de justice en direction des travailleurs migrants, nous sommes convaincus de travailler à l'établissement de la paix. D'ailleurs, comme l'a dit une très haute autorité morale « La paix est fille de la justice ».

Devant tant d'injustices criantes et tant de lois scélérates, les travailleurs migrants s'organisent pour prendre eux-mêmes en main leur défense. Au cours des interventions de chacun d'entre nous, il est ressorti que nous voulions tous la continuité de l'Acte final d'Helsinki et nous nous sommes demandés comment l'amplifier. Alors que les travailleurs migrants se regroupent de plus en plus dans leurs propres associations, ne serait-il pas de notre devoir de les aider à créer une ou plusieurs fédérations de leurs diverses associations, fédérations qui pourraient obtenir le titre d'O.N.G. dotées de statut consultatif auprès de l'O.N.U. et qui seraient représentées à notre prochaine réunion ? Les travailleurs migrants n'auraient alors plus besoin d'intermédiaires. Il est anormal en effet qu'ils ne soient pas là en tant que tels et sans vouloir pour autant les enfermer dans cette seule dimension — ils pourraient interpeller directement la communauté humaine sur leurs problèmes, ceux de leurs familles et parler mieux que nous du racisme quotidien dont ils souffrent et de leurs droits bafoués.

QUARTIER OPERA

ACCUEIL AUX 4 MARCHES QUALITE RESTAURANT ΕΣΤΙΑΤΟΡΙΟΝ

MENU 35f service compris	MENU 35f tip included	MENU 35f servicio completo	MENU 35f bedienung inbegriffen	ΓΕΥΜΑ 35f υπηρεσιās συμμ.
hors d'œuvre à volonté	hors d'œuvre as much as you like	entremes a discretion	vorspeisen mit selbstbedienung	προδωρπιον κατα θελησιν
plat au choix	main course	guiso a elegir	verschiedene	κεσο πιατο
pièce de bœuf steak au poivre brochette paysane "youvetsi" "moussaka"	"pièce de bœuf" peppersteak country skewer "youvetsi" "moussaka"	"pièce de bœuf" steak con pimiento pincho griego "youvetsi" "moussaka"	"pièce de bœuf" pfeffersteak bauern spieß "youvetsi" "moussaka"	φιλετο σκαρας φιλετο πιπερατο σουβλακι γουβέτσι μουσακα

50 RUE CHAUSSEE D'ANTIN (PARIS 9^e) T.280 69 40

PORCELAINES
DE PARIS

BUREAUX ET SALLE D'EXPOSITION :

10, rue de la Pierre Levée, PARIS XI^e

Tél. : 357.40.35

Criston

49, rue de Saintonge

6, rue de Normandie

75003 PARIS

Tél. : 278.57.42+

**MARTRES
ROYALES**

Fourrures

125, rue de Sèvres

75006 Paris - Tél. : 734.77.54

IMPRIMERIE PERFECT

TYPO-OFFSET

31, Rue Buffon - 75005 PARIS

Tél. : 535.37.37

STORES
FERMETURES
ISOLATIONS THERMIQUES

STORDECOR

31, RUE FROIDEVAUX, 75014 PARIS

Tél. 322 71-45 (lignes groupées)

LACO

B.P. n°4

67340 INGWILLER

Tél. : 887.40.00

AIRSTORE

Maillot

Palais des Congrès

Porte Maillot - Paris

Tél. : 758.21.28

■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■

descente aux enfers

Encore un témoignage pathétique sur ce temps de l'horreur et de la honte. Il est fait des récits de déportés et de S.S. d'Auschwitz. L'écrivain qui a réalisé cette fresque, familier de l'expression cinématographique, depuis toujours engagé dans notre combat, est Wladimir Pozner.

En arrière-plan, en contrepoint de ce film ténébreux, des strophes de l'*Enfer* de Dante... Mais le chef-d'œuvre du grand Italien n'apparaît plus que comme une lointaine allégorie auprès de cet enfer tout proche, sans commune mesure avec celui que mes vingt ans ont connu à Verdun... Là-bas, *là-haut* comme nous disions, c'était le massacre anonyme, le face à face collectif sans haine, l'offrande aux dieux de la Patrie pour que l'envahisseur ne passe pas, en attendant que rayonne, pour nous, la pensée d'Henri Barbusse : « Deux armées qui se battent, c'est une grande armée qui se suicide ».

A Auschwitz, nous sommes confrontés à l'ignominie de la bête humaine, scientifiquement, mécaniquement armée pour l'aviissement, la torture, l'assassinat.

Voilà trente-cinq ans bientôt que les documents des camps ont surgi. Je me souviens du premier d'entre eux qui m'est parvenu, c'était une plaquette sur Auschwitz faite par un rescapé, Guy Cohen. Puis ce fut « *Les yeux de la mort et de l'espoir* », de notre ami Henry Bulawko, qu'il vient de rééditer. Et le cri vengeur ou mystique des témoins, David Rousset, Edmond Michelet, Louis Martin Chauffier.

Mais à la fin de 1980, nous apercevons que nous avons encore tant de choses à apprendre. Moins que jamais nous n'avons le droit d'oublier.

Je sais gré à Wladimir Pozner d'avoir laissé parler la vérité, toute la vérité qui, même au fond du gouffre, offre parfois quelques clartés. Aussi, au seuil même de l'enfer, à l'heure où l'on vient rafler une

famille juive à Rodez, à la jolie petite Suzanne de seize ans, enfermée dans une chambrée à la caserne avant le départ pour la déportation, un jeune soldat allemand qui la garde vient en cachette apporter un immense bouquet de lilas.

On retrouve une déportée que nous connaissons bien, Marie-Claude Vailant-Couturier, arrêtée le 9 février 1942 par la police de Pétain qui la remet aux autorités allemandes au bout de six semaines.

Macha Ravine décrit la nuit dans le train de la mort, les hurlements rauques des S.S., les coups de crosse, la sélection, l'arrivée : la file de gauche pour le travail forcé, la file de droite pour la mort, la répartition dans les blocs sordides, la fièvre, la soif, la faim, la brutalité des kapos... Louise Alcan, matricule 75125, raconte : « *J'ai vu une mouche. C'est, ici, une présence. Cela m'a stupidement émue. C'est peut-être parce qu'elle est libre* ».

Dans cet enfer, il y a place pour des orchestres, pour des spectacles déments, comme celui de ces nains de Hongrie qui dansent et poussent des cris aigus devant la troupe des fantômes aux costumes rayés.

Et voici le martyr des Tziganes, les expériences du docteur Mengelé, les femmes du kommando polonais perdues... et la dernière lettre de Chaïm Heilmann, datée de Birkenau le 6 décembre 1944 « *à mes chères femme et filles* ». Il leur raconte tout, avec une simplicité seigneuriale, depuis le départ de Drancy, et leur

dit : « *Ne pense jamais à revenir en Pologne. C'est la terre de France qu'il faut chérir* ».

Ah ! si la France pouvait toujours se montrer digne de cet amour !

L'Armée rouge s'approche. Le 18 janvier 1945, les SS évacuent le camp. Bientôt Suzanne, la jeune fille dont nous avons fait connaissance à Rodez, couchée dans la grande salle commune d'un hôpital à Lyon, reçoit la visite de sa mère.

L'écrivain Benjamin Fondane, dont le nom est inscrit dans la pierre d'une muraille du Panthéon, gazé et brûlé le 30 mai 1944, nous laisse ces vers qui résonnent comme un testament :

« *Quand vous foulerez ce bouquet d'orties*

*Qui avait été moi dans un autre siècle
En une histoire qui vous semble périmée*

Souvenez-vous seulement que j'étais innocent »

Ainsi que l'écrit Wladimir Pozner, aux dernières lignes de son beau livre qui est aussi un acte de fidélité, faisons en sorte que cette histoire ne semble pas périmée. Souvenons-nous et restons unis.

Pierre PARAF

Wladimir Pozner : « *Descente aux enfers* », Ed. Julliard.

les éditions
ouvrières



Manuel d'O
**Cent années de sueur
et de sang**

Dans le style d'une saga,
l'histoire du mouvement ouvrier
brésilien par la vie
d'un militant centenaire.

Collection
« Rencontre des peuples »



MANUFACTURE
DE
VETEMENTS

CREATIONS - NOUVEAUTES
SPORT ou CONFECTION
SPECIALITE
de VETEMENTS d'ENFANTS

16, rue du Roi de Sicile
PARIS 4e Tél: 277.36.22

Ets René APPEL
REJA

PRET A PORTER FEMININ

15, rue Lafayette 38000 GRENOBLE
TEL.: 44.10.60

david **URBACH** 278 51-01
VETEMENTS DE PEAUX

28, RUE REAUMUR, 75003 PARIS

Fabricants de Bonneterie

- POUR VOS FILS CLASSIQUES ET FANTAISIE
 - POUR VOS BOBINAGES A FACON
- Société MARJOLAINE**

93, quai de Valmy Tél. : 206.94.73
PARIS-10^e 607-32 80
Dépositaire des Ets DELMASURE
(laine peignée Nm 2/28, 1/28, 1/40)

**Case réservée
S.E.P.A.P.**

**BOBIGNY II PRESSING
S.A.R.L.**

Centre Commercial Bobigny
47, Rue de la Préfecture
93000 BOBIGNY II

Ets Thérèse BAUMAIRE

7, rue des Filles du Calvaire
75003 PARIS
Tél. : 272.32.09 et 278.37.12

■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■

livres

apartheid : pouvoir et falsification historique

Marianne Cornevin nous avait déjà donné en 1977 « *L'Afrique du Sud en sur-sis* » (Hachette), analyse glaciale, implacable, clinique — Marianne Cornevin est de formation médicale — de la société sud-africaine contemporaine.

Aujourd'hui, elle nous livre aux éditions de l'UNESCO : « *L'apartheid : pouvoir et falsification historique* ».

L'ouvrage débute par un rappel très clair de ce qu'est l'apartheid territorial — apartheid signifie « *séparation, mise à part* », dont la traduction officielle fut « *développement séparé de chaque race dans la zone géographique qui lui est affectée* », et qui est maintenant remplacée par l'expression « *développement multinational* ». En fait, la signification pratique de ce mot est « *séparation dans l'inégalité basée sur la seule couleur de la peau* ». M. Cornevin, brosse ensuite un rapide tableau de ce que devraient être les onze Etats — dix noirs et un blanc — si la politique d'apartheid était menée à son terme. Elle montre les inégalités de densité de population entre ces Etats : 247 kilomètres carrés pour 1 000 Blancs dans l'Etat blanc, 0,3 kilomètre carré pour 1 000 citoyens du Qwaswa, le plus dense des « *homelands* » noirs. Elle montre aussi l'absurdité du système qui fera des Noirs

des travailleurs immigrés dans l'Etat blanc, le seul où il y a du travail : ils y seront considérés comme des étrangers.

Mais l'essentiel du livre est consacré aux bases idéologiques de l'apartheid : « *supériorité du Blanc sur le Noir* », parfois habilement camouflée en « *mission d'assistance confiée à la race blanche* » : « *nécessité de sauvegarder la race blanche* ».

A l'origine de cette conviction se trouve une *falsification théologique* savamment entretenue par les 3 églises réformées hollandaises dont la plus importante est le NGK. Celle-ci regroupe la forte majorité des Afrikaners (Blancs d'origine hollandaise, allemande et française), et a des relations privilégiées avec l'Etat, selon la meilleure tradition calviniste. Les théologiens afrikaners exploitent en effet le thème de la malédiction de Cham, fils cadet du patriarche Noé, et soi-disant ancêtre de la race noire. Ce dernier aspect représente une falsification majeure : rien dans la Bible ne permet de la soutenir. Autre falsification : présenter, à grand renfort de citations bibliques, la race blanche d'Afrique, comme un « *peuple élu* » à la manière d'Israël. Ces falsifications permettent à un « *historien* » sud-africain d'écrire : « *C'est de droit divin que nous sommes Afrikaners* » et à un autre : « *Nous sommes les instruments de la Providence* » et plus loin « *La clé des Afrikaners, c'est le calvinisme* ».

Cette affabulation rend compte de la conception afrikaner de l'histoire : amalgame historico-religieux et historico-linguistique permanent, tel est la caractéristique de cette conception, qui est l'objet d'un chapitre passionnant.

théâtre

vichy fictions

Des silhouettes sur une scène déserte, des hommes en costumes sombres, cravates, bien mis. Les héros quotidiens du vichysme, ce fascisme bien à nous, les technocrates de la restauration nationale, mais aussi la France des couches moyennes qui danse une sorte de ballet guidé par les discours du Maréchal. La radio, on le sait, joue un rôle fondamental entre les années 40 et 44. L'Etat s'y exprime directement et insiste : hymnes, fanfares militaires, appels, discours, « *Tout va bien Madame la Marquise...* » et le soir on se regroupe dans l'ombre pour écouter l'autre France qui étrangement nous parle d'Angleterre.

Elles sont là, les figures de la collaboration, les Bichelonne, Déat, Laval, Drieu la Rochelle, jusqu'à ce porte-parole de la France profonde, interprété magistralement par Bernard Freyd, chef des huis-siers de Pétain qui nous propose un fan-

tastique voyage à travers cette France nouvelle qui vénère son chef et lui adresse d'innombrables cadeaux, de l'alsacienne tricolore au saucisson d'Auvergne en forme de francisque.

Et puis, il y a cette voix martyrisée, la victime des tortures, la fiancée de Jeanne d'Arc, la combattante suppliciée, émouvante Bérange Bonvoisin apparaissant à la fin du spectacle isolée par le faisceau de lumière.

C'était « *violences à Vichy* », texte de Bernard Chartreux dans la mise en scène de Jean-Pierre Vincent. Des gens nés pendant la guerre ou juste après revisitent ce que la mémoire d'un peuple a tendance à refouler. Actualité terrible de ce passé : l'amnésie peut conduire au retour du fascisme. Les textes de Chartreux viennent combler ce trou de mémoire tout comme le textes de Chartreux viennent combler ce trou de mémoire tout comme le texte de Michel Deutsch, auteur de la seconde soirée (« *convois* ») tente de mettre à jour le fonctionnement quotidien de la peur et de la lâcheté, mais aussi de la résistance à la peur et de la volonté de rester digne.

Deux volets d'un même spectacle :

La suite du livre est consacrée à la dénonciation de tous les mythes — M. Cornevin en identifie dix — que les Afrikaners entretiennent sur l'histoire des Noirs, et qui sont capables à leurs yeux, de justifier la politique actuelle. Citons quelques-uns de ces mythes : l'existence de 10 ethnies noires, les homelands correspondraient aux territoires occupés historiquement par elles, l'arrivée simultanée des Blancs et des Noirs en Afrique du Sud, les Voortrekkers — migrants hollandais qui se sont enfoncés dans l'Afrique du Sud au début du 19^e siècle après l'occupation du Cap par les Anglais — auraient progressé dans des terres vides et sans maître, les Afrikaners, victimes de l'impérialisme britannique, ne seraient pas des colonialistes.

A chacun de ces mythes, M. Cornevin oppose une réfutation documentée, fondée sur les travaux des meilleurs historiens, anglais notamment.

Le dernier chapitre est consacré au « *refus global* » de la vérité historique pour les Blancs d'Afrique du Sud. Refus de l'histoire faite par les Noirs, refus de l'histoire des Noirs vue par les Noirs.

Ce livre très documenté, très argumenté, est donc à recommander à tous ceux que passionne cette grossière caricature du racisme que représente la société sud-africaine, à ceux aussi qu'intéressent la psychanalyse sociale, la genèse et l'entretien des inconscients collectifs.

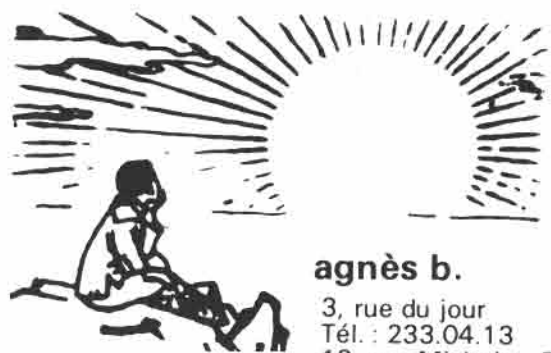
Une petite réserve : cet ouvrage est peut-être un peu trop « *savant* ». Question à mille francs : qu'est-ce qu'une isohyète ?

Francis GARCEAU

« *Vichy Fictions* », dont on a compris qu'il ne s'agit pas de reconstitutions historiques, mais de rappels, de résurgences dans la mémoire d'un vécu oublié, dont il est singulièrement difficile de parler parce que tout conspire aujourd'hui à l'effacement d'une période vécue après coup dans la mauvaise conscience. Et ce cauchemar d'hier, comment le vivons-nous aujourd'hui ? Et qu'y peut le théâtre, la fiction, le travail du Théâtre National de Strasbourg ?

Non pas nous montrer des personnages (héros ou anti-héros de l'Histoire) mais nous faire entendre des textes chargés d'Histoire, et nous montrer ceux qui les énoncent se mouvant dans un espace jalonné de signes de la période : postes de radio, costumes 1940, trophées du Maréchal, drapeau tricolore. Théâtre à plusieurs voix qui met en question le théâtre lui-même, dans la mesure où il ne met pas en jeu des « *personnages* » se confrontant dans une action dramatique, mais laisse entendre le texte, le comédien lui donnant chair, comme s'il libérait la parole refoulée de notre inconscient collectif.

Yves BLETON



agnès b.

3, rue du jour
Tél. : 233.04.13
13, rue Michelet, Paris 6^e



73 RUE PRÉSIDENT ÉDOUARD HERRIOT
69002 LYON

TÉLÉPHONE (78) 37.13.25

GOUGENHEIM

IMPRIMERIE - PUBLICITÉ

S A R L CAPITAL 525 000 F

239 RUE DUGUESCLIN LYON 5^e

1 60 03 33
1 60 27 78

SPAD

3, rue de Stockolm
75008 Paris - Tél. : 522.45.41

HAUTE FOURRURE

Henry Pezzard

RENÉ SAIMAN
157, FAUBOURG ST-HONORÉ
PARIS VIII^e

563 42-37

ROBES DE MARIÉES
CÉRÉMONIES - COCKTAILS

Fourtous

31, RUE D'AMSTERDAM 75008 PARIS 874.92.54

HERMIA

Boutique

7, RUE DE SÈVRES - PARIS VI^e - TÉL. 548.68.01

■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■

stratégie culturelle de l'antisémitisme contemporain

Nous reproduisons ci-après quelques extraits significatifs des Conclusions d'une étude d'ensemble rédigée par notre collaborateur Pierre André Taguieff, qui paraîtra prochainement dans un cahier droit et liberté intitulé « Origines intellectuelles des antisémitismes contemporains ».

1. L'antisémitisme, comme tout dispositif idéologique d'attaque, comporte dans sa stratégie l'accusation d'agression exclusive et non réciproque projetée sur sa victime. C'est là une condition nécessaire de son efficacité : l'antisémitisme se présente comme simple et légitime « réaction » à des comportements « sémitiques » prétendument agressifs.

2. L'antisémitisme contemporain en France, depuis la fin des années soixante, suit de nouvelles voies argumentatives, non directement reliées. Les unes sont centrées sur une remise en cause de l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale : justifications du régime de Vichy et réhabilitation de Pétain, égalisation des crimes nazis et des bombardements alliés, dénonciation systématique des « excès » commis par la Résistance à la Libération, récusation « révisionniste » du génocide hitlérien des Juifs, assimilation pure et simple du marxisme au stalinisme et de ce dernier au nazisme, quand il ne s'agit pas d'opposer la positivité relative de celui-ci au mal absolu constitué par celui-là ; les autres se fondent sur un rejet violent du fonds culturel juif — l'anti-judéo-christianisme de la Nouvelle Droite, rapporté à l'anticommunisme et à l'anti-libéralisme censés en dériver, prenant clandestinement le relais de la double récusation hitlérienne du « judéo-capitalisme » et du « judéo-bolchévisme », d'autres enfin visent la réévaluation positive des régimes, des idéologies et des productions culturelles caractéristiques des fascismes historiques, du goût pour les sociétés prétendument secrètes aux clichés de la mode « rétro », en passant par l'exaltation des vertus propres, paraît-il, aux « corps d'élite », sans oublier les esthétisme « héroïques » du côté de chez Riefenstahl. Ces méthodes de guerre culturelle, par-delà les manifestes différences de leurs thématiques respectives, ont une cible commune : les principes fondateurs des démocraties modernes. Autrement dit, nous avons affaire à une version nouvelle, encore inconnue en propre, de la contre-révolution.

3. Cette résurgence aux multiples points d'impact est le symptôme d'une brèche creu-

sée dans la censure qui fut imposée à la mémoire collective par le génocide nazi. La censure désormais affaiblie oblige néanmoins à des manœuvres rhétoriques tenant compte des seuils d'acceptabilité du discours xénophobe et antijuif dans l'opinion. D'où la tactique de l'insinuation et de l'euphémisme à laquelle recourt de concert les « révisionnistes » faurissonniens et les tenants du très respectable « gramscisme de droite ». L'évitement de toute attaque frontale est par ailleurs utilisé à titre de preuve d'inexistence du phénomène néo-antisémite par ceux-là même qui travaillent à en établir les conditions d'apparition.

4. Israël, pour l'anti-sionisme absolu — et j'entend par le refus de discuter tout droit à l'existence de la nation israélienne —, constitue une nation en trop. Les Juifs, pour tout antisémite conséquent, forment un peuple de trop. La question fondamentale est de se demander si l'anti-sionisme absolu est substituable, dans tous les cas, à l'antisémitisme. Or, la question demeure indécidable, à moins que l'on ajoute une clause : lorsque Israël est traité comme victime émissaire à tout faire, dénoncé hors de toute analyse historique précise, posé comme responsable passe-partout des maux de chacun, lorsque Israël devient insensiblement l'accusable par excellence de toutes crises planétaires, alors au Juif déicide se substitue Israël, coupable radicalement sécularisé, nation éminemment pécheresse. L'antisémitisme israélo-phobique perçoit une communauté entière comme intrinsèquement perverse.

5. L'antisémitisme absolu est le mode d'expression ordinaire de l'antisémitisme contemporain. Il tend à sériger en mythe cristallisant une grande diversité d'éléments antijuifs, mythe doté d'une efficacité redoutable : il produit de l'enthousiasme, on se sacrifie en son nom. En bref il engendre du militantisme fanatique. Sa puissance de diffusion vient de ce que le peuple d'Israël (Israéliens et Juifs de la Diaspora) est confondu avec la politique d'un Etat. L'antisémitisme « métapolitique » est apte à traverser la frontière séparant la droite et la gauche : aussi peut-il fonder, en s'installant

dans la conscience collective, une nouvelle vague générale d'antisémitisme.

6. Le GRECE-Nouvelle Ecole semble apte à fournir le cadre théorique d'une idéologie anti-juive jouant le rôle d'une conception du monde : la presque totalité de ses thèmes dérive en effet d'un anti-judéo-christianisme de principe, substitué tolérable aujourd'hui de l'antisémitisme. Les motifs majeurs de la « nouvelle culture de droite » dispensée par les publications du GRECE et des réseaux qui lui sont affiliés sont d'ailleurs reconnus en miroir et repris tels quels par la plupart des groupuscules néo-nazis français et francophones (Belgique, Suisse). Un corps de doctrine s'est ainsi constitué pendant la dernière décennie, dans le fil de la tradition française de la « Droite révolutionnaire ». Sa diffusion massive est en cours, à travers tout un montage d'appareils diversifiés : du Figaro-Magazine (idéal-type du détournement des médias) au noyautage des groupes régionalistes, de l'infiltration des grands corps de l'Etat (Club de l'Horloge, C.L.O.S.O.R., etc...) à l'institution d'un réseau néo-droitier européen.

7. La dénégation du phénomène antisémite en cache, couvre et catalyse tout à la fois l'émergence. On se souvient d'une affirmation « optimiste » du Chef de l'Etat, il y a environ un an : « Les sources de l'antisémitisme sont taries ».

8. En temps de crise, les distinctions et nuances s'abolissent nécessairement et les thèmes disparates font système en des idées-forces : la révision positive des fascismes (théories et pratiques), la récusation du génocide des Juifs par les nazis, l'accusation portée contre le « judéo-christianisme » d'être responsable du déclin « égalitariste » de l'Europe, le traitement d'Israël comme peuple globalement coupable par l'antisémitisme antisémite, rien n'empêche que tous ces thèmes, après radicalisation (par exemple : de l'anti-judéo-christianisme ou de l'antisémitisme à l'antisémitisme), puissent fusionner ensemble pour donner lieu à un nouveau dispositif idéologique visant la même victime émissaire. Il est simplement probable que, comme par le passé, les Juifs ne seraient pas seuls à faire l'objet d'accusations convergentes. De nouveaux Tziganes leur tiendraient vraisemblablement compagnie.

9. Il faut tenir compte de ce que l'un des intérêts de l'antisémitisme contemporain est de faire passer toute position antisioniste pour antijuive. Ceci pour nuancer et préciser les remarques précédentes.

10. La vague d'antisémitisme une fois lancée dans la conscience collective à partir d'angles de tir diversifiés, les attentats terroristes doivent venir à leur heure pour diviser et déstabiliser l'opinion, du moins dans ses couches profondes, masquées par le spectacle d'un consensus antiraciste/antifasciste circonstanciel. L'objectif est de provoquer une réaction d'auto-défense juive, donc de déclencher un processus de contre-violence destiné à devenir impopulaire par son exploitation antisémite (directe ou suggérée), afin d'isoler la communauté juive dans la nation française en la désignant comme cause, par sa seule présence, du climat général d'insécurité.

Pierre-André TAGUIEFF

Maisons recommandées

Ets Albert Iglicki

5, boulevard Montmartre 75002 Paris

MAG 2

93, rue d'Aboukir 75002 Paris

Ets. Henri Nitlich

125, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris

M. and Co Marie France M.

261, rue Saint-Denis 75002 Paris

Ets Vuillet

27, rue Lafitte 75009 Paris

Ets Ganco Paris

la plus grande exposition
du faubourg

76-78 Faubourg Saint-Antoine - 75012 PARIS
Métro Ledru-Rollin (côté Charonne)
Parking assuré

Société du meuble

343-39-15 & 35-24

moderne style décoration

**BOUTIQUE JEAN PREVOST
TOUTES GRANDES MARQUES**

FOURNITURES DIFFUSION

27, rue de Saintonge
75003 Paris
Téléphone 272.15.31

CANDY

5, rue de Stalingrad
95 ERMONT - Tél. 359.87.12

MITSUBISHI
MACHINES A COUDRE
MOTEURS A EMBRAYAGE

UNITAS
A POINTS
INVISIBLES

IMPORTATEUR EXCLUSIF
Universal

Princess
INDUSTRIELLES
ET FAMILIALES

S.A. AU CAPITAL DE 600.000 F. - 552019622 B R.C. PARIS

37, Bld Voltaire, 75011 PARIS - Tél.: 700.00.17
Pièces détachées et renseignements: 700.60.39

JUPES GOR-RAY

pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■

théâtre

porca miseria

La pièce, créée en 1975, est mise en scène par Lorenzo Quinteros, un des animateurs d'une troupe argentine: «Teatrocirco». Cette pièce a, avant tout, l'intérêt de présenter un aspect de la vie culturelle traditionnelle argentine tout à fait méconnu.

Ceux qui cherchent à connaître un peuple par sa culture ne seront pas déçus. «Porca Miseria» s'inspire de l'organisation des specta-

cles de cirque en Argentine: une partie purement cirque, une autre associant le personnel aux artistes, plus théâtrale.

«Porca Miseria» est la deuxième partie du spectacle. Les décors restituent l'image du cirque, les acteurs le jeu des artistes. Le thème n'étant, évidemment pas celui du cirque n'est pas sans accentuer la difficulté.

C'est un spectacle inattendu parce que méconnu. Le 10 décembre au Théâtre Gérard-Philippe à Saint-Denis.

cinéma

vivre libre ou mourir

Le dernier film de Christian Lara, cinéaste guadeloupéen, surprendra ceux qui connaissent l'auteur pour «Coco La-Fleur, candidat». Si ce dernier était une fiction politico-policière dans une des dernières colonies françaises, «Vivre libre ou mourir», plonge, lui, aux racines de l'histoire.

Ce film fait le procès de la colonisation. Un tribunal de notre époque juge un des chefs rebelles du XVIII^e ou XIX^e siècle. L'époque exacte n'a d'ailleurs pas beaucoup d'importance puisqu'en fait de témoin

dans cette affaire, tous les gouverneurs de l'île, voire tous les oppresseurs, en commençant par Christophe Colomb, défilent à la barre.

Ainsi, à la manière d'un livre, les images font apparaître l'histoire de la Guadeloupe, celle du peuple caraïbe et celle du peuple guadeloupéen. Massacres, génocides, esclavage: le visage mal connu de la France pacificatrice et civilisatrice apparaît devant la caméra indépendantiste du réalisateur.

Si le film peut sembler assez didactique, il ne faut pas sous-estimer sa valeur. «Vivre libre ou mourir» n'est pas qu'un cri perdu dans l'océan, c'est un moyen, le seul pour certains, de connaître l'histoire du colonialisme français aux Antilles.

musique

harlem swing

Fats Waller, le gros Waller, revit en ce moment au cœur de Paris. Au théâtre de la Porte St-Martin, plus précisément.

«Harlem Swing» puisque c'est le titre de cette comédie musicale, rend donc hommage à ce grand comédien-musicien noir-américain qui a connu son heure de gloire dans les années trente.

Fats Waller, Thomas Wright Waller de son vrai nom, est originaire de New York, et c'est dans cette ville, à Harlem principalement, qu'il se taille cette réputation de fer qui le ne quitte plus depuis près de cinquante ans maintenant.

Vedette du film «Stormy Weather», tourné en 1943, après avoir monté la revue «Hot Chocolate», en 1931, Thomas Waller a marqué son époque, non seulement en tant que musicien, mais aussi

comme danseur, comédien, humoriste. La crise économique de 1929 obligeait les gens à avoir plusieurs cordes à leur arc et pour les noirs il valait mieux en avoir quatre que deux.

Le spectacle, mis en scène par Richard Maltby Jr et dont la direction musicale est assurée par Luther Henderson (et oui !) retrace l'épopée de ce personnage.

Et quelle meilleure façon de rendre hommage à un tel homme si ce n'est en utilisant ce qui a concouru à faire de lui une vedette !

Les danseurs-chanteurs ont tous participé à des comédies aussi célèbres que «Hair» ou «Jesus-Christ Superstar».

Quant aux musiciens, le simple fait de dire qu'ils font (ou ont fait partie) des orchestres de Lionel Hampton, Dizzy Gillespie ou Count Basie, dispense de tout autre commentaire.

Marc MANGIN

au théâtre de la Porte St-Martin.

exposition



La rue Copernic

Le peintre Lorjou présente ses toiles récentes à partir du 27 novembre et jusqu'à la fin de l'année à la galerie «Beauvau-Miromesnil», 15 rue Miromesnil à Paris. La toile que nous reproduisons ci-dessus vous donne un aperçu du talent de cet artiste. Dommage que le noir et blanc ne rende pas toute la vie et la chaleur de cette merveille.

dérive en picardie

Pour ce premier disque du duo Patrick Sechet et Pierre Henocque, il n'est pas excessif de parler d'un chef-d'œuvre.

Chef-d'œuvre au niveau des textes et de la musique, mais aussi au niveau de l'enregistrement.

Si l'on peut faire le reproche à Patrick Sechet (auteur compositeur) d'avoir fait de ce disque une chronique assez personnelle, force est de constater que ses textes sont communs à bon nombre de mortels.

Travail, exploitation, humiliation, tels sont les thèmes principaux de cet album. Mais loin de

parler de la vie avec des mots chocs, Patrick Sechet chante avec tendresse et amour. Il parle de son pays: la Picardie, des gens qui y vivent et des endroits que tout le monde connaît.

Sechet (Lead vocal, guitare, accordéon) et Henocque (vocal, violon, guitare, mandoline, harmonica), affirment leur différence en s'exprimant en picard. Non pas qu'ils soient des régionalistes intransigeants, mais c'est la langue du peuple au milieu duquel ils vivent. Un peuple déchiré par un empire et qui accueille aujourd'hui les «immigrés».

Marc MANGIN

N'étant pas distribué commercialement, ce disque est disponible au siège du journal au prix de 40 francs + 12 francs de port.

SECOUMATIC

- ECLAIRAGE DE SECURITE
- LAMPES PORTATIVES
ACCUS RECHARGEABLES
- SIGNALISATIONS DE DEFAUTS
PERMANENTS OU FUGITIFS
- ALARME - VOL
- ALARME - INCENDIE
- DETECTION
FUMEE - CHALEUR - THERMOVELOCIMETRIQUE

IMPEX

83, rue Vauvenargues, 75018 PARIS - ☎ 627.86.14

Case réservée

19-21, Rue de la Glacière
Tél. : 67.37.11



tricot
DIANE
jersey de luxe
Le Coteau
Faubourg de Roanne - 42

SALTIEL-DRAPIERS S.A.

11, RUE D'UZES - 75002 PARIS
TEL. : 508.55.16

pf opticien
diplômé

P. FLAGEOLLET
OPTIQUE OCULAIRE
ET DE CONTACT

21, rue de Chartres
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
☎ 747.61.66

■ action ■

réception au sénat autour de
Pierre Paraf et François Grémy

renforcer le poids et l'action du m.r.a.p.

Autour du professeur François Grémy, nouveau président délégué du M.r.a.p., et de Pierre Paraf devenu président d'honneur à la suite du dernier congrès, une amicale réception a réuni le 16 octobre au Sénat, les militants du M.r.a.p., les représentants des partis politiques, des syndicats et de la presse.

Pierre Paraf, après avoir dressé un bref historique de la lutte contre le racisme depuis l'occupation nazie, a rappelé qu'en cette fin 1980 « l'action du M.r.a.p. est plus que jamais indispensable » et souhaité que, plus que jamais, « l'action du M.r.a.p. s'ouvre largement à toutes les bonnes volontés, à tous ceux et à toutes celles qui communient avec notre grand idéal. » Il a ensuite assuré le mouvement antiraciste de sa participation à la lutte pour l'idéal de justice et de paix qui l'a guidé toute sa vie, pour conclure en saluant le M.r.a.p. comme « le visage de la fraternité, le visage de l'avenir ».

Charles Palant, parlant au nom du bureau national, a rappelé que le dernier congrès de notre Mouvement avait été un carrefour de gens « appartenant à tous les courants de pensée, croyants de toutes les églises, militants de toutes les nuances de l'humanisme, responsables politiques et syndicaux, toutes générations confondues... ».

S'attachant à démontrer la progression du racisme dans une société en crise, le vice-président du M.r.a.p. déclara : « Voilà pourquoi notre congrès a pu parler de l'évolution du racisme de crise vers un racisme d'Etat, confirmé mois après mois par l'absence d'une volonté véritable de sévir contre les criminels, tandis que les bavures ou lapsus sont révélateurs de la profondeur du mal. »

Se tournant vers Pierre Paraf, pour lui rendre hommage, c'est avec émotion que Charles Palant a rappelé : « C'est Jean Jaurès qui, posant un jour sa main sur votre épaule, a encouragé le lycéen que vous étiez alors, dans les engagements auxquels vous êtes depuis demeuré inébranlablement fidèle. »

Quant au choix du Mouvement sur la personne de son nouveau président, Charles Palant a illustré la difficulté de ce choix en évoquant ainsi les vice-présidents :

« Ma chère collègue George Pau-Langevin, qui, derrière le charme et le sourire jamais en défaut, dissimule l'inflexible rigueur de la militante et l'infatigable dévouement de l'avocate au service de tant de victimes de tous les racismes... » « Jean Pihan, homme d'une inépuisable culture, vivante incarnation de la tradition antiraciste du christianisme français (...) que l'incroyant que je suis n'a jamais pu appeler « mon père » et dont c'est une fierté de ma vie de pouvoir l'appeler « mon frère ». »

Puis, ce fut le discours de François Grémy, dont nous publions ci-après de larges extraits.

L'évènement qui nous réunit ici n'a pas d'importance propre. Un serviteur remplace un serviteur, un militant remplace un militant.

Ce qui compte aujourd'hui, c'est le contexte dans lequel se produit cet évènement, contexte marqué — depuis 1974 — par la montée du racisme anti-immigrés, la résurgence de l'idéologie nazie, la multiplication des attentats et, jusqu'à ce jour, leur complète impunité. Racisme d'opinion, racisme d'action et d'expression, racisme de crise, racisme d'Etat.

Devant cette montée des périls, les démocrates prennent conscience de la nécessité de s'unir et de combattre (...). Et il me semble qu'en matière de racisme, le Mrap a su acquiescer par sa détermination, la clarté de ses positions, un prestige et un poids qui font de lui le meilleur acteur théorique et pratique de la lutte contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

Et c'est de lui, de son avenir et du développement de son action que je voudrais vous entretenir, à l'aube de mon mandat, dont tout laisse augurer qu'il sera agité.

nouveau titre, nouvelle lutte

La suppression de la référence explicative à l'antisémitisme pourrait choquer, notamment dans le contexte actuel. Et pourtant, nous avons voulu marquer par là que le racisme ne se divise pas, qu'aucune discrimination ne doit être faite entre ses différents avatars et que nous sommes uniformément concernés par toutes ses manifestations. (...) Il est fondamental que nous maintenions cette idée de façon vigilante, à l'heure où les manifestations spectaculaires et meurtrières de l'antisémitisme pourraient nous faire oublier l'oppression sournoise, mais aussi parfois meurtrière, dont souffrent les immigrés. Interrogeons-nous : aurions-nous mobilisé 200 000 personnes pour un attentat contre un foyer Sonacotra, et la mort de quatre Maghrébins ou Africains ?

La seconde facette de notre nouvelle appellation est que l'amitié entre les peuples, entre les ethnies, entre les groupes culturels remplace la paix. Dans la mesure où celle-ci n'est trop souvent envisagée et comprise que comme une absence de conflit, une simple tolérance, nous avons préféré lui substituer une valeur résolument positive. Pour nous, le racisme n'est en effet, pas seulement une idéologie injuste et meurtrière, mais c'est fondamentalement un appauvrissement : chaque culture apporte en effet à la symphonie humaine des sonorités et des harmonies qui lui sont propres. Et dans l'éloge de la différence, nous devons voir, non pas un appel à la séparation et à l'ignorance mais un appel à l'échange, au dialogue, à la fraternité (...). Tel est en effet la constante, le liant de tous les militants du Mrap.

St Michael[®]

**Marks
&
Spencer**

8, rue Oberkampf, 75011 PARIS
Téléphone 805.05.27

JOLION

MANTEAUX - TAILLEURS - ENSEMBLES

Case réservée
Sté M.

afritex

MANUFACTURE DE DOUBLURES

Tél. : 236.31.24 +

4, rue de Cléry - 75002 PARIS

L'Aiglon

VOTRE CHEMISIER

300, RUE DE VAUGIRARD
PARIS 15^e Téléphone 532.95.04

raphaël Lazar

tapissier-décorateur

Installation (bureaux, magasins, appartements, hôtels, collectivités)
50, rue Volta - 75003 Paris - tél. 278.69.44

**Viquel
S.A.**

24-32, rue des Amandiers
75020 Paris Tél. : 366.39.27+

l'action dans la pluralité

Around de notre idéal commun qui inspire le thème général de notre action, les variations sont nombreuses. Les raisons qui nous amènent à lutter pour la dignité, la fraternité, à combattre les fascismes sont nombreuses, car très diverses sont nos sensibilités et diverses les options philosophiques, religieuses ou politiques qui nous invitent à militer ensemble pour cette conception commune de l'homme. Je peux en témoigner, nous réussissons assez bien dans notre microcosme à réaliser ce que nous désirons pour la vie sociale et politique : nous ne nions pas nos différences, chacun s'affiche avec ses convictions, et non seulement nous ne regrettons pas notre diversité, mais nous avons conscience qu'elle nous enrichit pour notre action commune.

On pourrait imaginer que cette démarche réductrice aboutit à des positions émasculées et insignifiantes. Mais l'expérience de notre action, le poids moral du Mouvement, l'agressivité de nos adversaires, nous confirment qu'il n'en est rien et que notre idéal commun est une plateforme de réflexion et d'action suffisamment vaste pour ne pas contrecarrer notre efficacité.

Il est bien connu qu'on nous a accusés d'être à la remorque du Parti communiste, parce que ses militants sont, chez nous, nombreux et actifs. Depuis quelques mois, j'ai entendu dire, à deux reprises que c'était le Parti socialiste qui avait pris le contrôle du Mrap. Ce n'est — et ce ne sera — ni l'un ni l'autre, ni un troisième d'ailleurs. C'est en effet une fonction essentielle de la présidence — président et vice-présidents — d'être les gardiens vigilants de notre pluralité. Du jour où je croirais que celle-ci est menacée d'une façon ou d'une autre, je cesserais d'être président.

une politique inacceptable

Pluraliste et largement ouvert, notre Mouvement se doit toutefois de condamner fermement, dans le domaine qui est le notre, la politique du gouvernement actuel de la nation. Nous la condamnons pour deux raisons majeures :

D'abord, la politique de l'immigration. Sans vouloir contester à un gouvernement national le droit d'administrer la population étrangère qui réside sur son sol, nous ne pouvons tolérer le système légal qui se bâtit sous nos yeux et qui voue la masse des immigrés à un arbitraire généralisé de l'administration, de la police et du patronat. Le Mrap a eu l'occasion de proclamer plus d'une fois que ce système injuste est déshonorant pour la France et qu'il est dangereux pour nos libertés publiques. Mépriser les Droits de l'Homme pour quatre millions de personnes, c'est mettre en danger les Droits de l'Homme

pour les cinquante autres millions. Oui, le racisme mène au fascisme. C'est pour quoi la politique actuelle est inacceptable ; nous n'avons pas d'autre solution que de refuser, éventuellement à la façon d'Antigone ou de Thomas More.

La deuxième raison pour laquelle nous condamnons la politique actuelle, est la mollesse — voire l'inaction — avec laquelle sont poursuivis les attentats de type fasciste qui se multiplient depuis quelques années. Que les ministres de l'Intérieur successifs aient laissé passivement s'infiltrer dans la police des éléments d'extrême-droite, à un niveau suf-

fisamment élevé pour paralyser son action, ou bien qu'activement ils donnent en sous-main des instructions pour arrêter les recherches, peu nous importe. L'alternative est entre l'incompétence et la connivence, à moins qu'une troisième voie ne s'ouvre, celle d'une subtile combinaison des deux. Il faudrait de la part du gouvernement une action d'exceptionnelle vigueur pour que nous revienne la confiance. L'émotion du « jeune israélien » de la place Beauvau ne nous suffit pas.

Notre hostilité à la politique raciale du Pouvoir actuel ne devrait pas toutefois li-

des témoignages d'amitié

De nombreuses personnalités ont honoré de leur présence la réception organisée autour de Pierre Paraf et du professeur François Gremy.

Personnalités politiques : MM. Günther Schülze et Mustapha Tlili, directeur et directeur adjoint du centre des Nations-unies à Paris. Les députés L. Odru, Mme Thome-Patenôtre, M. Rocard, L. Villa, P. Joxe, E. Veillon, P. Laurent, R. Ballanger. Les sénateurs M. Chauvin, R. Poudou, C. Lederman, S. Boucheny, F. Serusclat, M. Parmantier, J. Garcia, H. Luc, A. Le Pors. Les représentants de municipalités, M. Guimet, maire de Montfermeil, M. Maillot maire adjoint de Bezons, M. Ravera, maire de Bagneux, M. Lecoadic, maire de Taverny, Mme Bezar, maire adjoint de Houilles et le maire d'Archieu, ainsi que MM. Quin, Benassaya, Delanoë, conseillers de Paris et M. Krieg, député, maire adjoint de Paris. Etaient présents aussi, G. Gaumé (secrétaire national de la C.G.T.), Mme Léon Jouhaux, L. Jospin (secrétaire national du Parti socialiste), J.-P. Chevènement, E. Fajon, J. Andros (vice-présidente du conseil général de Seine-St-Denis), S. Mangin (conseiller d'Etat), S. Steinpan (U.J.R.E.), M. Gargar (L.D.H.), M. Charlot, P. Rochard, B. Le Franc (service des immigrés de l'archevêché de Paris), O. Michelat, M. Goetze, R. Le Hénnaf, M. Lamarque, Mme Osnin Lamarque, K. Demeter, K. Demeter, M. Lauzanne (Le Monde), M. et Mme Shapira, E. Amiable, MM. Imerglik et Philipp (avocats), Mme L. Dachevsky-Perrin (avocat), D. Coujard (syndicat de la magistrature), A. Dimet et M. et Mme Kiecé (avocats), A. Cortès.

Le monde universitaire était représenté par MM. G. Lyon-Caen, H. Tazieff, A. Memmi, Fauré, Tavlizki, Dreyfus et Mesdames Dreyfus-Brisa et Fauré. Du monde culturel, étaient venus : D. Baumann, R. Maria, G. Hourdin, C. Etcherelli, Cornevin (écrivains), M. Zehrfus (architecte), J. Pichette et J. Picard le Doux (peintres), C. Candriani (animatrice radio), M. Dugowson (cinéaste) ainsi que Mme A. Philipe, W. Rabi et Mme Chombart de Lauwe.

Des hommes d'églises s'étaient aussi déplacés : le pasteur A. Dumas et le pasteur Vogé, l'abbé Gilson et Mgr Herbulot.

De nombreuses associations s'étaient fait représenter : Le Comité international Rom, l'A.E.F.T.I., l'Amicale des anciens déportés d'Auschwitz, l'Union rationaliste, la Ligue des droits de l'homme, la J.O.C., J.O.C.-immigré, l'U.J.R.E., la C.G.T., le Grand Orient de France, la F.N.D.I.R.P., la F.O.R.R. et la F.S.O.R.R., l'A.S.E.C., la Fédération autonome des syndicats de police, le comité national des A.P.F. syndicales, France-Terre d'asile, le C.I.E.M.M., Pax Christi, l'amicale France-Turquie, l'A.A.D.J.F., le C.L.A.P., les Eclaireurs et éclaireuses israéliennes de France, l'Union régionale C.G.T. Ile-de-France, le Syndicat de la magistrature, les C.E.M.E.A., la fédération française des clubs U.N.E.S.C.O., le S.G.E.N.-C.F.D.T., la C.F.T.C. corps en civil, l'U.N.E.F., le R.E.T.S.E.F., l'amicale de Neuengamme, la Libre pensée, l'Union départementale C.G.T. de Paris, la commission épiscopale des migrants, le S.N.E.-T.A.S.-F.E.N., la fédération C.G.T. des affaires sociales, l'A.E.M.N.A.F., la Confédération syndicale des familles, la Fédération des œuvres laïques de Paris, l'U.T.M.F., le S.I.T.I., Arcadie, le C.M.S.S.M., l'A.J.A.R.

Parmi les personnalités politiques, se sont excusés : MM. J. Chaban-Delmas (président de l'Assemblée nationale), J. Chirac (maire de Paris), A. Matar M'Bow (directeur général de l'U.N.E.S.C.O.), le vice-président du Sénat, M. Schumann s'est excusé, ainsi que les sénateurs P. Gamboa, B. Hugo et R. Ceccaldi. Des députés se sont eux-aussi excusés : P. Zarka, J. Frayse-Cazalis, G. Defferre, B. Derosier, M. Lejeune, L. Baillet, N. About, G. Bordu, A. Viven, H. Constans, R. Chinaud et N. de Hautecloque et P. Fost. D'autres personnalités politiques nous ont fait connaître leur regret de ne pouvoir être présent : P. Mattei, C. Estier, conseillers de Paris et M. Garnier-Lançon, adjoint au maire de Paris, M. Tenaillon, président du conseil général des Yvelines, R. Clément, maire de Romainville, G. Valbon, président du conseil général de Seine-St-Denis, J. Roynette, président du conseil général de Seine-et-Marne, Y. Saudmony, maire de Nanterre, P.-Y. Cosnier, maire de Villejuif, J. Driollet, maire de Domont, L. Cathala, maire de Créteil, J. Duranton, maire de Valenton et M. Prudhomme, conseiller général maire.

D'autres personnalités du monde scientifique, culturel et religieux ont fait parvenir au M.r.a.p. des messages de sympathie. Ce fut le cas de Mme C. Labarraque-Reyssac, Perrault, A. Laurant et H. Bulawko (écrivains), P. Préboist, S. Flon, M. Picolli (acteurs), J. Suret-Canale, A. Jacquard, J.-P. Kahane, M. Dresch, H. Desoille, P. Wertheimer (universitaires), ainsi que Mgr Hiret, chancelier de l'évêché de Paris ; le grand Rabbin de France ; l'abbé Toulat, M. Tollet, président du musée de la Résistance, le général P. de la Bollardière et M. Elkann, président du consistoire de Paris.

SEIKO QUARTZ

MONTRE CALCULATRICE
A SONNERIE



GW001

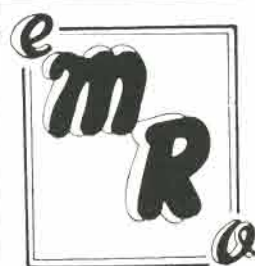
seul,
votre Horloger-Bijoutier Conseil SEIKO
peut vous offrir
la garantie mondiale SEIKO.

Mouvement à quartz
Autonomie environ 2 ans

4 fonctions :

- 1) affichage combiné du temps : heure, minute, seconde, jour
- 2) affichage du calendrier mois, date, jour
- 3) affichage de la fonction calculatrice
- 4) alarme

Boîtier et bracelet acier



PANTALONS
PULLS
CHEMISES

85, Rue de Turenne, 75003 PARIS
☎ (1) 887.99.93

elbē décoration

41, boul. barbès paris 18 - tél. 606.74.52
sièges
ameublement

GEORGES BEHR

MAISON FONDÉE EN 1920

BERNARD BEHR

TIMBRES CLASSIQUES ET
RARETES TOUS PAYS

25, avenue de l'Opéra - Paris 1^{er}
297.42.62 - Timbrophil Paris

INTERCONTINENTAL - FURS
DIRECTION ALAN CATAP & LIONEL SPRUNG

770-61-80 - 824-73-30 40 BIS. FAUBOURG POISSONNIÈRE
75010 PARIS



A la réception du Sénat, de gauche à droite : Pierre Paraf, Charles Palant, George Pau-Langevin, François Grémy et Albert Lévy.

photo : L'Humanité

miter le recrutement de nos militants à la moitié gauche de l'éventail électoral. Je sais que parmi les partisans de l'actuelle Majorité, nombreux sont ceux qui réprovoquent cet aspect de l'action gouvernementale. C'est pourquoi je fais un large appel pour que ces hommes et ces femmes viennent nous rejoindre dans notre action concrète pour l'honneur et la justice.

Il faut bien comprendre que le Mrap se donne pour tâche d'agir en catalyseur et de favoriser la convergence, sur un thème précis, des citoyens qui par ailleurs peuvent avoir des opinions diverses.

Notre but est de conduire une action obstinée, cohérente et intransigeante d'information, d'éducation, de prise de conscience sur tous les racismes, sur tous les fascismes, dans leurs aspects théoriques et pratiques. En particulier, de souligner les dangers des groupes spontanés d'auto-défense qui ne peuvent que nous entraîner dans une spirale sans fin de violences, alors que les moyens légaux et démocratiques de combat existent : il suffit de les appliquer. En particulier la loi de 1972, à l'origine de laquelle notre Mouvement s'honore d'être.

Notre but est ainsi, et sera de plus en plus, de mieux faire connaître sur le plan de leurs cultures les différents groupes humains, afin d'amorcer un dialogue des cultures, facteur essentiel pour l'amitié entre les peuples et les groupes. Il est finalement d'enseigner la fraternité.

Comme vous le voyez, la tâche est immense. Notre Mouvement peut-il y faire face ? Certes, les événements récents ont montré son prestige et lui ont permis d'augmenter encore son audience. Mais

l'action de demain

Disons d'abord que le Mrap n'est pas un syndicat des victimes du racisme. La présence à sa présidence d'un petit fils de paysan bourguignon — véritable « Français innocent » — en est un signe. Notre

états généraux contre le racisme

Deux réunions de comités locaux du Mrap ont abordé l'organisation des Etats Généraux contre le racisme de manière originale. Nous en rendons compte dans les colonnes qui suivent en espérant les alimenter jusqu'au rassemblement de Paris, par les informations que vous nous ferez parvenir.

Prenons pour exemple une ville de l'Île-de-France : Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines. Cinquante mille habitants, mais l'agglomération en compte le double avec Mantes-la-Ville, Limay, Les Mureaux, Gargenville, Aubergenville...

Le racisme, ici, on connaît. Les immigrés, qui représentent 30 % de la population, ont été regroupés dans des quartiers où ils atteignent

parfois 75 %, comme réservoir de main-d'œuvre pour les industries implantées dans la région : Renault (Flins), Chrysler (Poissy), La Cellulose, les cimenteries Lafarge, la centrale E.D.F... Cela ne va pas sans heurts ni attitudes hostiles en ces temps de difficultés.

L'an dernier, un café, près de la gare a été fermé quinze jours pour son refus de servir les Maghrébins. Au Val Fourré, une association

nous aurions tort de trop nous gargariser. Et si vous me permettez de citer et de moderniser une phrase de l'Evangile : « La moisson est grande, mais les ouvriers sont peu nombreux... et l'outillage insuffisant. »

Nous devons donc nous donner les moyens de relever le défi que les événements nous lancent. Et à l'aube de cette nouvelle présidence, je vois trois directions concrètes :

— Une campagne de recrutement intense devrait aboutir à une multiplication de nos comités locaux qui doivent quadriller le pays.

— Nous avons l'intention, dans les semaines et les mois à venir, de tenir dans toute la France des Etats généraux de l'antiracisme qui permettront à toutes les personnes et associations concernées de se retrouver et de montrer la force et la permanence du mouvement antiraciste et antifasciste.

— Le troisième axe de notre politique est une grande ambition. Nul doute que, devant le danger qui monte, il faille doter la pensée antiraciste de moyens d'information et de communication qui correspondent à l'enjeu. Nous avons besoin d'un organe de large audience, d'un magazine de fraternité, de dialogue des cultures, de défense des droits de l'homme, de lutte contre le racisme et le fascisme.

A ces trois directions politiques et pour rester dans le domaine des moyens, je voudrais aussi vous faire part d'une préoccupation grave : la nécessité de trouver un nouveau local pour le Mrap national.

Voici, mes amis et camarades, l'état de notre Mouvement, voici la place qu'il veut occuper dans notre société, voici surtout ses objectifs, ses ambitions, ses projets et ses préoccupations. Ensemble, nous lutterons avec obstination, convaincus qu'il est long le combat de l'Amour, et qu'elle est difficile la victoire de la Fraternité.

même campagne contre la construction d'une mosquée au nom de la... défense écologique de ce quartier « jusqu'alors calme, agréable et où il fait encore bon vivre »...

A la réunion du Mrap présidée par Marc Sabbah, directeur du collège Saint-Exupéry, un avocat, M^{re} Julienne-Caffié, devant une cinquantaine de participants, dresse brièvement le bilan de la riposte. Un comité dynamique est né dans l'action. Récemment, il y a eu l'exceptionnelle mobilisation après Copernic : une manifestation locale de 500 personnes, deux cars frétés pour aller le 7 octobre à celle de Paris. Et depuis, la collecte pour El Asnam...

Christian Hamet, un éducateur, évoque les problèmes de la « deuxième génération », les enfants des immigrés, en proie à la crise, au chômage, au cloisonnement raciste de notre société. Il parle des expulsions, des refoulements qui se multiplient.

A Dreux, un comité du Mrap vient de voir le jour, engagé dans la défense de travailleurs maliens victimes des trafiquants de faux-papiers. Un autre encore tiendra le 6 décembre sa première réunion aux Mureaux : là aussi, les défenseurs du cadre de vie se dressent contre le projet de mosquée. A Aubergenville, c'est une école orthodoxe juive qui « crée des remous »...

le racisme aux états-unis

150 pages de documents accablants sur les discriminations et les violences dont sont victimes les minorités raciales aux USA.

Au sommaire

■ **Préface par le pasteur Ben Chavis, condamné à 34 ans de prison pour son action antiraciste.**

■ **Un mythe : le progrès des Noirs.**

Contrairement à ce que l'on pense généralement, l'écart moyen des revenus entre Noirs et Blancs s'est accru durant les 10 dernières années. Qu'est-ce que les Noirs peuvent espérer de l'Amérique de Carter ?

■ **La stérilisation de masse : une arme de génocide.**

24 % des femmes indiennes, 35,8 % des Porto-Ricaines ont été stérilisées. Les méthodes utilisées pour forcer les femmes à la stérilisation...

■ **Le racisme dans la loi et la jurisprudence américaines.**

La « démocratie esclavagiste » américaine appliquait les « Droits de l'Homme » au maître blanc et les lois sur la propriété privée à l'esclave noir.

Quelles sont les conséquences actuelles de la législation raciste ?

■ **Affirmative action.**

Les acquis des minorités pour imposer des mesures positives permettant de pallier le handicap de plusieurs siècles de discrimination sont mis en cause...

■ **Le système de la justice criminelle : le crime, la police, les tribunaux, la peine de mort, les prisons.**

La Suède refuse d'extrader les personnes poursuivies en Amérique en raison du caractère inhumain du système pénitentiaire des Etats-Unis. Il y a 11 % des Noirs aux USA mais 50 % dans les prisons ; les peines appliquées aux membres des minorités sont systématiquement plus longues, à délit égal, que celles appliquées aux Blancs ; sur 607 personnes actuellement condamnées à mort, il y a 267 Noirs et membres des minorités (45 %)...

■ **La guerre secrète du Gouvernement des Etats-Unis contre la dissidence intérieure.**

19 « Panthères noires » assassinées, des responsables de mouvements noirs ou antiracistes déshonorés, jetés en prison à la suite de coups montés, contraints de se vendre au Gouvernement en application du Cointelpro, un programme secret de lutte contre la dissidence intérieure...

■ **Les prisonniers politiques.**

« Des centaines, des milliers » de prisonniers politiques, selon Andrew Young, ancien ambassadeur des USA à l'ONU. Qui sont-ils ? A quel régime sont-ils astreints ?

■ **Les programmes de modification du comportement et d'expérimentation humaine.**

Les prisonniers récalcitrants, notamment les prisonniers politiques, sont envoyés dans des « centres de modification du comportement » où ils doivent subir un régime terrifiant de lavages de cerveau, de drogues, d'électrochocs et même de chirurgie du cerveau. Les firmes pharmaceutiques utilisent prisonniers et membres des minorités pour tester leurs nouveaux produits... Les victimes racontent...

Prix : 35 F. (+ 7 F. frais de port). (format 21/29,7, impression offset, texte et illustrations).

Souscription de lancement, 25 F (+ 7 F frais de port).

Je désire recevoir le cahier droit et liberté « Ghettos et prisons d'Amérique ».

● Au prix « souscription » de 25 F.

● Au prix normal de 35 F. (rayez la mention inutile).

Nom

Prénom

Adresse

Je verse (Prix du cahier + frais de port)

A renvoyer à **droit et liberté** - 120 rue Saint-Denis 75002 Paris - CCP9239-81 Paris.

L'idée des Etats-général contre le racisme proposée par le bureau national du **Mrap** répond bien aux données de la situation et aux préoccupations de tous. Etablir un inventaire du racisme, mettre en relief ses causes, définir et développer l'action nécessaire avec le maximum de gens : le triple objectif qu'implique cette entreprise prolonge logiquement les manifestations d'octobre et la prise de conscience dont elles ont témoigné.

L'un des élèves du collège, groupés sur un côté du carré formé par les tables, dit avoir été frappé, malgré l'ampleur des initiatives prises, par l'indifférence du plus grand nombre ; ses copains l'approuvent. Que faire ? Des films,

des affiches, des tracts permettront de mieux informer, d'alerter. Un enseignant suggère par ailleurs un colloque pour approfondir les notions d'antisémitisme, d'antisionisme et d'antiracisme...

Voilà les Etats Généraux sur les rails. Dans toute la France, on se réunira pour le même triple objectif de témoignage, d'analyse et de lutte. Désormais, chaque projection, chaque débat sur le racisme — et il y en a des dizaines en ce moment — devrait s'inscrire dans ce contexte, se terminer par un compte-rendu écrit, contribution au vaste mouvement qui aboutira au rassemblement national du 21 mars à Paris.

Des assemblées se tiendront sur les lieux de travail et d'étude, dans les quartiers, les paroisses, les foyers d'immigrés, les associations, avec le concours des comités locaux du **Mrap**. Ensuite, on se rencontrera au plan de la ville ou de la région. A Mantes, ce sera, fin janvier, une Journée contre le racisme, avec débats et spectacles : des musiciens chiliens et une pièce de théâtre maghrébine...

Pendant la réunion, la maquette de « Différences » circule parmi les cinquante participants. Chacun l'apprécie. On recueillera des abonnements, c'est d'accord. Le droit à la différence, ici, on le comprend, on le défend.

Louis MOUSCRON

harlem sur seine à ivry ?

Ivry : 14 000 immigrés, soit 22 % à 24 % de la population, installés dans des quartiers-ghettos. D'ailleurs, Ivry n'est-elle pas un ghetto ?

Comme dans de nombreuses villes de la banlieue parisienne, les immigrés viennent là parce que les loyers sont moins chers, la population ouvrière, mais surtout parce que d'autres villes « plus chics » ont instauré un « seuil d'intolérance » et refusent de les accepter.

La banlieue parisienne va-t-elle devenir le Harlem-sur-Seine où, comme à New-York, on rejette tous ceux qui sont différents : Arabes, Africains, Portugais... pauvres ? et sur lesquels on fera circuler les bruits les plus délirants ?

En tout cas, ceux qui espèrent voir cette situation se concrétiser trouveront en face d'eux les comités locaux du **Mrap**.

A Ivry, le 14 novembre, le comité du **Mrap** organisait une assemblée générale sur ce problème à laquelle participait Albert Lévy, secrétaire général du Mouvement.

Les très nombreuses personnes présentes, reflétant les différentes sensibilités politiques de la ville, ont débattu du problème, circulant, suggérant, sans procès d'intention, mais avec le souci de voir se mettre en place, au niveau de la ville, du département, de la nation, une politique humaine de l'immigration, favorisant, contrairement à la réalité actuelle, l'amitié entre les peuples.

Faisant suite aux déclarations du Parti communiste sur le logement des immigrés, une analyse profonde des textes diffusés dans la région a permis de dégager certaines conclusions. D'abord l'ambiguïté de certaines formules employées et le manque de concerta-

tion qui ont précédé la rédaction. Pourtant, malgré l'émotion et la crainte soulevées par les expressions contenues dans ces textes et qui peuvent aboutir à créer un clivage entre Français et immigrés, chacun a reconnu la justesse du problème posé.

Ainsi, cette réunion a eu un double effet : définir les responsabilités dans la constitution des ghettos et rassembler des gens, parfois diamétralement opposés, pour mener le combat à l'issue duquel Français et immigrés pourront cohabiter dans de meilleures conditions.

Cette manifestation, premier pas vers les Etats Généraux contre le racisme du comité d'Ivry, a été suivi d'un communiqué national du **Mrap** que nous reproduisons ci-dessous.

Les conditions de vie et d'habitat des travailleurs immigrés et de leurs familles préoccupent de longue date le Mrap.

Leur regroupement délibéré dans certains quartiers des grandes villes et localités des banlieues témoignent des inégalités et des discriminations entretenues par le gouvernement, ainsi que par les municipalités qui refusent systématiquement de les accueillir. Ainsi se développent, dans le tissu urbain ou dans des zones marginalisées, de véritables ghettos où les immigrés et d'autres couches défavorisées sont vouées à l'isolement, à la misère physique et morale, à la dégradation continue du cadre de vie.

Ces situations engendrent des difficultés de cohabitation dans l'immeuble, le quartier ou la ville, et favorisent le racisme, d'autant plus que la crise multiplie les frustrations, les violences et les peurs.



droit et liberté ■ n°396 ■ novembre-décembre 1980

Il en résulte pour les municipalités concernées des problèmes complexes que le Pouvoir aggrave sans cesse, tout en limitant les possibilités d'y faire face par les équipements et les soutiens appropriés.

Cependant, le Mrap observe que certaines prises de position récentes sur ces problèmes sont susceptibles de donner lieu à des interprétations ambiguës, dont il faut particulièrement se garder dans le climat actuel où l'idéologie raciste investit notre société.

Le Mrap souligne la nécessité d'une insertion cohérente et globale des immigrés, mettant fin aux attitudes d'ostracisme, amenant les employeurs et les autorités gouvernementales à prendre leurs responsabilités au plan social, politique et financier.

Il met en garde l'opinion et ses porte-parole contre toutes tentatives ou tentations d'imputer aux immigrés eux-mêmes les conséquences d'une politique dont ils sont les premières victimes, et de les opposer au reste de la population.

Qu'il s'agisse des salaires, du logement, de l'école, des services sociaux ou de tout autre domaine où se manifestent les effets de cette politique, c'est ensemble que Français et immigrés doivent formuler et faire aboutir leurs revendications et imposer plus de justice. En aucun cas, une action qui ne pourrait être prise en charge par les uns et les autres ne serait acceptable.

Le Mrap est prêt à apporter son concours actif à la lutte contre la ségrégation dans l'habitat avec l'objectif de permettre aux populations d'origines diverses de vivre ensemble dans de bonnes conditions, dans le respect des droits de chacun et des différences, unies par les mêmes intérêts et les mêmes espoirs.

GUIDE culturel NATHAN

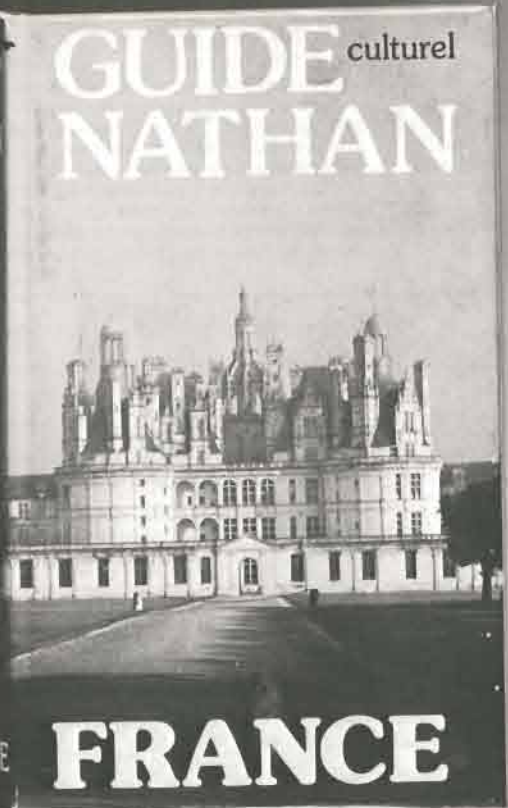
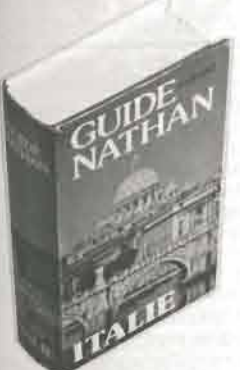
GUIDES CULTURELS NATHAN

Une formule nouvelle de guides touristiques qui sont aussi de véritables petits livres d'art. Essentiellement pratiques les GUIDES CULTURELS NATHAN présentent, par ordre alphabétique, les villes et villages qui renferment les milliers d'œuvres d'art constituant le patrimoine artistique de chaque pays. Très abondamment illustrés de photos couleur, ils sont aussi très agréables à lire.

- GUIDE CULTUREL NATHAN FRANCE - Grand Prix Français 1980 des Guides Touristiques
- GUIDE CULTUREL NATHAN ITALIE

Chaque volume format 12,5 x 19,5 plus de 800 pages, couverture toilée plastifiée.

FERNAND NATHAN

NINA LACKA INTERNATIONAL

FABRICATION - CREATION
IMPORT - EXPORT
VETEMENT EXOTIQUE
ROBES DE MARIEES

Téléphone : ligne directe : 320.38.75
C.I.T.
Tour Maine-Montparnasse
11^e étage - Bureau 1132
3, rue de l'Arrivée - 75749 Paris Cedex 15



FREUNDLICH

fourrures - créations

5, RUE DE PROVENCE, 75009 PARIS
TÉLÉPHONE : 770.95.97

ROMEO EXCLUSIVITES MASCULINES

S.A.R.L. - Capital : 30.000 Frs
255, rue des Pyrénées
75020 PARIS - Tél. : 636.28.02.

Pat et julie

prêt à porter féminin style jeune

279, RUE SAINT DENIS - 75002 PARIS
TEL. 236 86 64 - 236 87 27

dernière minute

attentat à paris rue taitbout

Un homme armé a fait irruption, mardi 25 novembre vers 15h30, dans les locaux de International Travels Tours à Paris, agence spécialisée dans les voyages au Proche Orient.

Le bilan de cette attaque alourdit le nombre des victimes des attentats terroristes de deux noms : M. Edwin Doweck et sa femme Michèle, tous deux décédés.

D'origine juive, M. Doweck possédait la double nationalité, française et britannique. Il était connu pour ses idées en faveur de la paix au Proche Orient.

D'après les premières informations, les témoins auraient reconnu que l'assassin de M. et Mme Doweck correspondait au portrait-robot établi après l'attentat rue Copernic.

Dès que cet événement fut connu, le Mrap publiait un communiqué dans lequel il exprimait « sa vive indignation » et constatait que « les premiers éléments recueillis laissent supposer que le crime a des motivations antijuives et des rapports avec le conflit du Proche-Orient ».

Avant de conclure par un appel à la vigilance et à la mobilisation, le Mrap soulignait « Il est inquiétant que deux mois après le drame de la rue Copernic, et alors que les agressions racistes ne cessent de se multiplier, aucune piste n'ait

abouti à la découverte des coupables ».

Le Mrap appelait, par ailleurs, à un « rassemblement de protestation et de lutte contre le fascisme et le racisme, le vendredi 28 novembre sur les lieux de l'attentat.

réunions de la commission Afrique australe

La Commission Afrique Australe tient des permanences toutes les semaines au siège de Mrap, le lundi de 15h à 18h, le mercredi de 17h à 20h, le jeudi de 18h à 20h et le samedi de 10h à 13h.

Cette commission se réunit un mardi sur deux de 18h30 à 20h. Les prochaines réunions auront lieu les 9 et 23 décembre.

conférence de charles palant

Devant une centaine de garçons et filles de l'école Ste-Marthe de Pantin (Seine St-Denis), Charles Palant, vice-président du Mrap a fait un exposé sur le racisme d'hier et d'aujourd'hui. La conférence s'est déroulée en présence de la directrice de l'établissement, de plusieurs enseignants et de l'aumônier de l'école. Plusieurs dizaines de questions ont été posées à l'orateur qui répondit de bonne grâce et salua la présence à ses côtés de MM. A. Abramovicz, vice-président et Grinbaum, porte-drapeau, de l'amicale des anciens déportés de Buna-Monowitz-Auschwitz III, ainsi que M. Torrent représentant le ministère des Anciens Combattants.

lapsus

Invité par France-Culture, le 27 novembre, afin de parler des deux livres de Spengler, récemment publiés par les éditions Copernic (fondées et dirigées par des membres du G.R.E.C.E.) Alain de Benoist, préfacier des deux ouvrages, substituant malencontreusement « Hitler » à « Spengler », a déclaré « J'aurais aujourd'hui une attitude assez semblable à celle qu'a eue Hitler sous le national-socialisme ». On ne saurait être plus franc, bien qu'involontairement !

naissances

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de Karim, fils de Francine Palant et petit-fils de nos amis Daisy et Charles Palant, vice-président du Mrap. Que tous trouvent ici nos félicitations et nos vœux plus cordiaux.

Nos félicitations et nos vœux également à Madeleine et Armand Dimet, dont le fils Yves-Claude nous annonce la naissance de Robin.

in memoriam

Albert Hipszman rappelle le souvenir de sa femme Sandra née Wodnicki, décédée subitement le 15 novembre 1979.

PRESIDENT D'HONNEUR : Pierre PARAF
PRESIDENT DELEGUE : François GREMY
VICE-PRESIDENTS : Charles PALANT, Abbé Jean PIHAN, M^e George PAU-LANGEVIN, Docteur François GREMY.
SECRETAIRE GENERAL : Albert LEVY
COMITE D'HONNEUR : Henri ALLEG, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Maurice BEJART, Jacques BERQUE, Général de BOLLARDIERE, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Marie José CHOMBART de LAUWE, Louis DAQUIN, Alain DECAUX, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Henri FAURE, Jean FERRAT, Max-Pol FOUCHET, Pierre GARRA, Colette GUILLAUMIN, Monseigneur Guy HERBULOT, Jean HIERNAUX, Georges HOURDIN, Albert JACQUARD, Professeur François JACOB, Pierre JOXE, Jean-Pierre KAHANE, Alfred KASTLER, Jean LACOUTURE, Bâtonnier Bernard LASSERRE, Michel LEIRIS, Gérard LYON-CAEN, Jacques MADAULE, Françoise MALLET-JORIS, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGUERES, Jean PICART LE DOUX, Gilles PERRAULT, Marcel PRENANT, Wladimir RABI, Alain RESNAIS, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Vieira da SILVA, Jean SURET-CANALE, Haroun TAZIEFF, Alain TERRENOIRE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR-BRAUNER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Iannis XENAKIS, Bernard ZEHRFUSS.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, pour l'amitié entre les peuples

J'adhère au m.r.a.p.

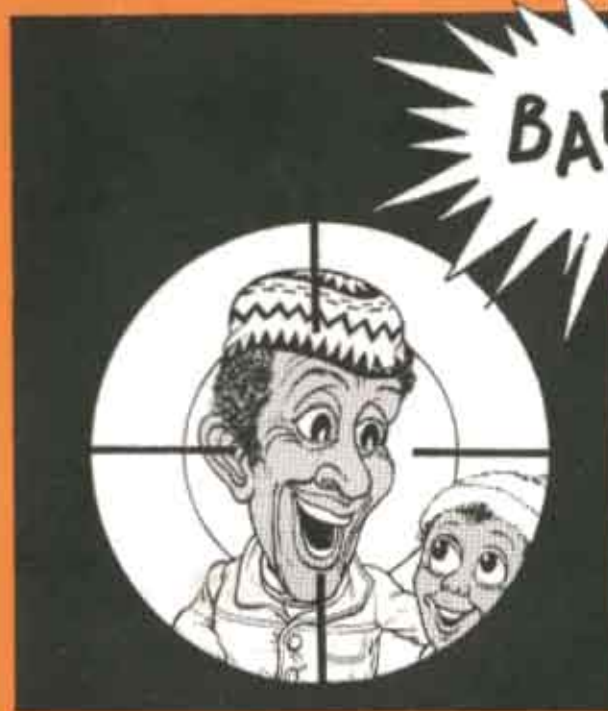
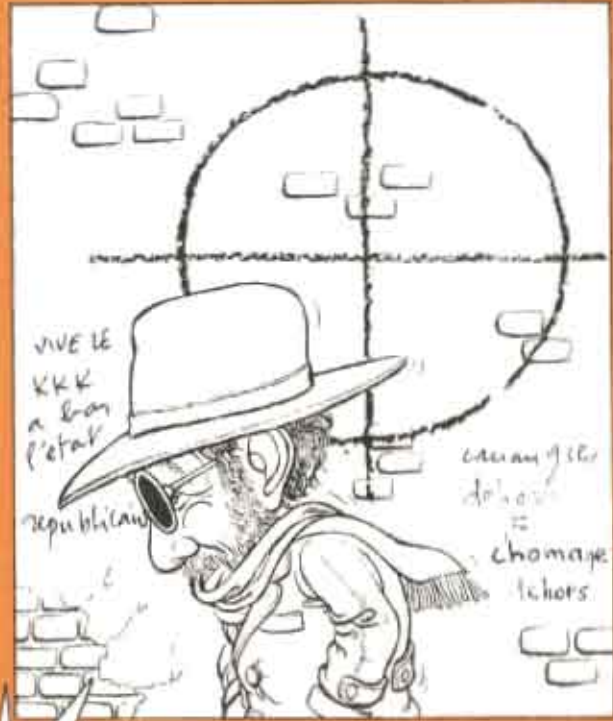
Je m'abonne à droit et liberté

Nom (en capitale) _____
Prénom _____ âge _____
Profession _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____

Abonnement d'un an à droit et liberté (60 F). Abonnement de soutien (120 F). Etranger (90 F).
C.C.P. 9239-81 Paris
Rayer la mention inutile

mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (mrap)
120, rue saint-denis - paris (2) - tél. : 233.09.57 - c.c.p. : 14-825-85 paris

Le clin d'œil ^{de} saladin



Différences

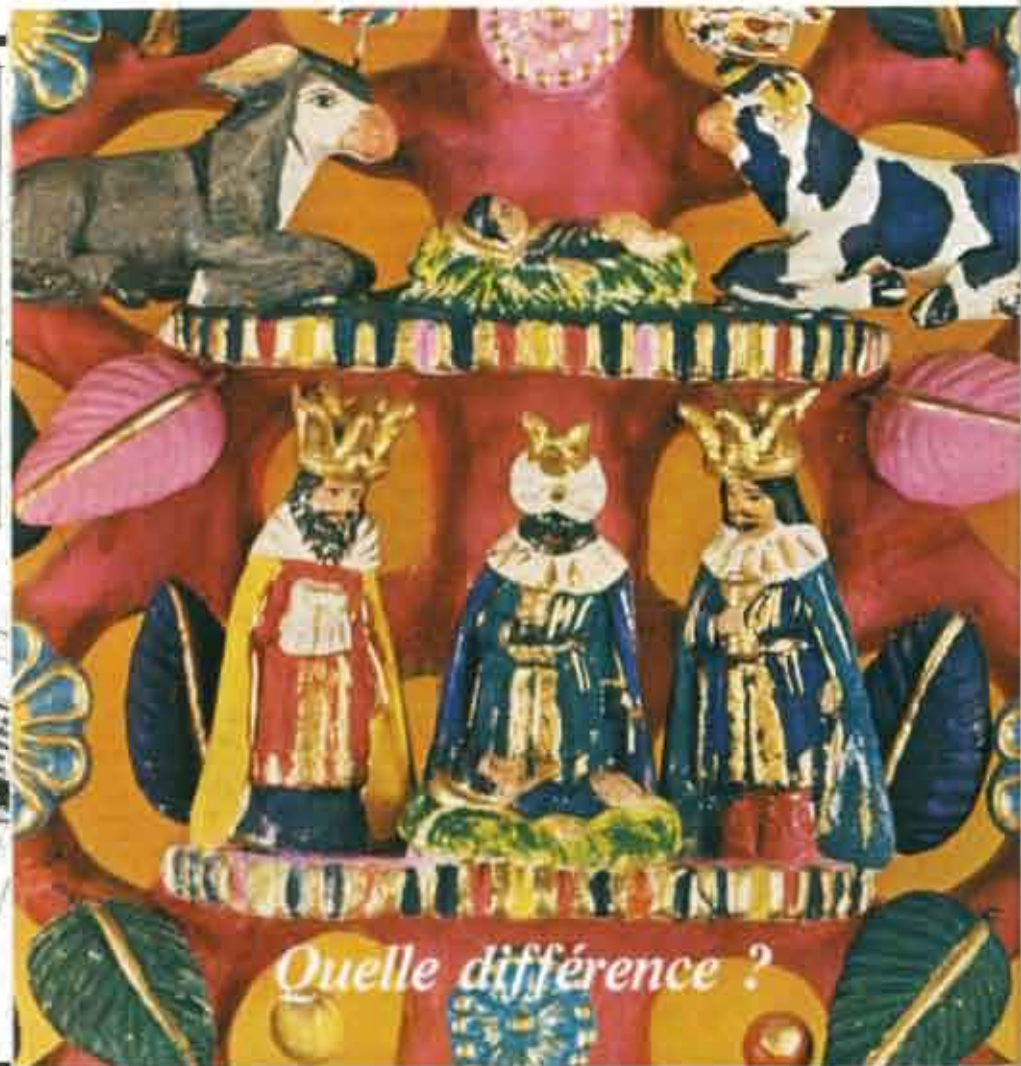
"Si tu diffères de moi, frère, loin de me léser, tu m'enrichis"



Différences

"Si tu diffères de moi, frère, loin de me léser, tu m'enrichis"

Adapté de Saint-Exupéry



Différences

"Si tu diffères de moi, frère, loin de me léser, tu m'enrichis"

Année de Saint-Exupéry

Faire vivre "Différences"

Parce que les bombes des racistes ont tué, des centaines de milliers de personnes sont descendues dans la rue pour crier leur indignation, pour exprimer leur volonté d'œuvrer à l'amitié entre les peuples.

La voix de ces femmes, de ces hommes est multiple mais convergente. Elle est combative mais réfléchie. Elle s'inscrit dans les traditions du pays mais est ouverte à l'initiative. Elle tire sa force de l'expérience quotidienne : vivre ensemble, c'est possible et c'est bon !

La voix de ces femmes, de ces hommes, c'est aussi la réponse de tout un peuple face aux idées de haine et de mépris qui disposent, malheureusement, d'impressionnants moyens de diffusion.

Cette voix doit pouvoir porter plus loin, plus avant, plus profond. Si vous le voulez, si nous le voulons, ensemble, construisons-la en faisant vivre SON journal : "DIFFERENCES" !

Différences

Clara Candiani, journaliste ; Aline Césaire, écrivain ; Marie-José Chombart de Lauwe, historienne, Présidente de l'amicale de Ravensbrück ; Alain Decaux, de l'Académie Française ; Pasteur André Dumas ; Henri Faure, Président honoraire de la ligue de l'enseignement ; Jean Ferrat, auteur-interprète ; Pr François Grézy, Président du MRAP ; Mgr Guy Herbaut, évêque de Corbeil ; Jean Hiernaux, directeur de recherche au CNRS ; Georges Hourdin, journaliste ; Viviane Isambert-Jamati, sociologue ; François Jacob, Pr au Collège de France, Prix Nobel ; Pierre Joxe, député ; Alfred Kastler, de l'Académie des Sciences, Prix Nobel ; Jean Kerchboun, producteur-réalisateur ; Michel Léris, écrivain ; Albert Lévy, secrétaire général du MRAP ; Jacques Madour, écrivain ; Colette

Maguy, chanteuse ; Albert Memmi, écrivain ; Anna Merle d'Aubigné ; Alex Mittayer, comédien ; Théodore Monod, de l'Académie des Sciences ; Charles Palant, vice-Président du MRAP ; Pierre Paraf, écrivain, Président d'honneur du MRAP ; George Pau-Langevin, vice-Présidente du MRAP ; Gilles Perrault, écrivain ; Jean Picart Le Douz, artiste-peintre ; Ernest Pignon-Ernest, artiste-peintre ; Abbé Jean Pihan, vice-Président du MRAP ; Laurent Schwartz, mathématicien ; Francesca Solleville, chanteuse ; Jean Sarré-Camde, historien ; Tullia, chanteuse ; Alain Terrenoire, ancien député ; Victor Vasarely, artiste plasticien ; Vercors, écrivain ; Pierre Wertheimer, Pr de médecine ; Wollinski, journaliste ; André Wormser, écrivain ; Bernard Zehrfus, architecte.

Différences

Mensuel, 12 numéros par an, 64 pages, couleur, format 21 x 29,7, sortie du numéro 1 - mars 1981. L'abonnement de fondateur donne droit au service du n° 0.

Différences est un magazine mensuel d'information et de réflexion contre le racisme. La variété de ses rubriques (actualité, connaissance des peuples, culture, idées, débats, humour, histoire), la clarté de sa présentation, son illustration abondante et colorée en font un instrument privilégié d'expression des idéaux antiracistes. Le MRAP a pris l'initiative de lancer ce magazine pour répondre, dans le domaine de l'information, à l'inquiétante montée du racisme.

ABONNEMENTS-FONDATEURS :

1 an : 140 F, 6 mois : 75 F, soutien : 200 F ou plus. Abonnement d'honneur : 1000 F ; (Etudiants et chômeurs : 1 an : 120 F, 6 mois : 65 F, joindre une photocopie de la carte d'étudiant ou de la carte de pointage).

Adresser les chèques à SARI, droit et libéré, 120, rue Saint-Denis, 75002 Paris - CCP 9239-81. Je fais abonner mes amis à DIFFERENCES.

Je participe à la création de *Différences* en prenant un abonnement-fondateur.

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Profession _____

Abonnement : 1 an/6 mois - Somme versée _____

Je participe à la création de *Différences* en prenant un abonnement-fondateur.

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Profession _____

Abonnement : 1 an/6 mois - Somme versée _____

Je participe à la création de *Différences* en prenant un abonnement-fondateur.

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Profession _____

Abonnement : 1 an/6 mois - Somme versée _____

Je participe à la création de *Différences* en prenant un abonnement-fondateur.

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Profession _____

Abonnement : 1 an/6 mois - Somme versée _____